Rapport d'activité 2020

FRANCE BELGIQUE

Smart

Mission

La mission de Smart est l'émancipation des travailleur·euses, en permettant à chacun·e de se réapproprier son travail, ainsi que le sens et la valeur de celui-ci.

Cette mission repose sur des valeurs fortes :

— Ouverture et adaptation : Smart est accessible à toutes et tous, dans le respect des spécificités locales ;

— Démocratie : Smart promeut et favorise la participation de toutes et tous, sous de multiples formes et via une gouvernance partagée ;

— Autonomie : Smart place au cœur de ses pratiques l'ambition d'autonomie de chaque travailleur·euse membre, et ce afin qu'il ou elle s'approprie le sens et la valeur de son travail ;

— Coopération et solidarité : Smart incite, favorise, outille, toutes les formes d'interactions et de mutualisations entre ses membres ;

— Protection : Smart plonge ses fondations dans l'idée mutualiste et la quête collective de sécurités, de protections, de couvertures des risques, pour chacun·e de ses membres ;

— Innovation et pragmatisme : l'action de Smart se fonde sur l'écoute, l'analyse et l'anticipation des besoins tant individuels que collectifs de ses membres ;

— Non-dépendance, confiance et responsabilisation : Smart croit fondamentalement dans les capacités et l'honnêteté des personnes impliquées dans la vie de la coopérative.

Vision

Les valeurs et la mission de Smart s'incarnent dans une vision forte :

— Smart, c'est quoi ? Une autonomie et une sécurité optimale

— Comment ? Via une entreprise partagée et solidaire à dimension européenne ;

— Pour qui ? Pour tous·tes les travailleur·euses qui souhaitent et ont besoin d'être épaulé·es dans la recherche d'un rapport émancipé à leur métier.

Pour les sociétaires, cette autonomie s'entend tant à l'égard de l'environnement qu'à celui de Smart et des dispositifs qu'elle propose.

Elle concerne donc à la fois la capacité à définir, organiser et pratiquer son travail (notamment face aux client·es), à déterminer les orientations de l'entreprise partagée et à utiliser efficacement les outils proposés par celle-ci – ces différentes formes d'autonomie étant directement liées entre elles.

La sécurité recouvre elle-aussi une grande diversité de considérations. Il s'agit bien évidemment de sécuriser la conduite de l'activité économique des membres d'un point de vue légal, fiscal, administratif, assurantiel, financier, mais aussi la condition personnelle de ceux-ci, tant économiquement que socialement.

Enfin, la sécurité passe aussi par un travail sur la prévention des risques (y compris le risque d'auto-exploitation ou les risques liés aux discriminations), et sur les conditions matérielles, psychologiques, éthiques de l'exercice d'un métier donné, sur un marché spécifique et dans un contexte particulier.

Valeurs

La solidarité, quant à elle, découle d'un dispositif de mutualisation qui permet l'accès effectif aux bénéfices du meilleur statut social local existant, en s'organisant sous la forme d'une entreprise partagée. Il s'agit en quelque sorte d'articuler des formes de mutualisation externes (organisées par la puissance publique dans le cadre d'un régime général de sécurité sociale) et internes (organisées par la coopérative dans le cadre d'un pacte social partagé par ses sociétaires).

Ces moyens mutualisés portent d'abord sur les « services généraux » habituels à toute entreprise (facturation, déclaratif social et fiscal, gestion, etc.), accessibles via une plateforme numérique, mais également sur la couverture des risques (financiers, commerciaux, du travail), et enfin sur l'organisation d'un accompagnement individualisé.

Par ailleurs, les outils de production sont eux aussi partiellement mutualisés (machines, outillage, matériel, espaces de travail, etc.), ainsi que le financement des investissements.

Sommaire

2 **Mission - Vision - Valeurs**
3 **Sommaire**
4 **Édito**
5 **Chiffres clés**
6 **1 pandémie, 2 crises, 5 ans pour rebondir**
7 Stratégie 2025 : une ambition renouvelée pour le projet de Smart
10 Le plan Corona : faire face ensemble
13 Pôle Emploi : le spectacle doit continuer
16 **Des chiffres et des personnes**
17 **Les membres et leurs activités en France**
25 **Les membres et leurs activités en Belgique**
34 **L'équipe mutualisée**
37 **Les services mutualisés : que partage-t-on au sein de l'entreprise partagée ?**
41 Outils de gestion
42 Accompagnement
44 Formations
46 Aide sociale
48 Prévention des risques et santé au travail
49 Assurances
50 Service client·e
51 Espaces de travail partagés
54 Financement des investissements
55 **L'ensemble coopératif, sa gouvernance, son projet**
56 Le modèle de gouvernance
57 Conseils d'administration et gouvernance
60 Le sociétariat
61 Faire coopérative
64 Un engagement dans le mouvement coopératif
66 L'entreprise partagée, comme projet de transformation sociale
67 Communication : un blog et une websérie
68 **Développement international**
69 Smart en Europe
71 Deutschland [Allemagne]
72 España [Espagne
73 Italia [Italie]
74 Nederland [Pays-Bas]
75 Österreich [Autriche]
76 Sverige [Suède]
77 **Résultats financiers**
78 Compte de résultats Smart France
80 Bilan consolidé Smart France
82 Compte de résultats Smart Belgique
84 Bilan consolidé Smart Belgique
86 **Annexes**
87 Les entités en France
88 Les entités en Belgique

Édito

Dresser le bilan de l'année 2020 constitue un exercice périlleux pour partager des motifs de satisfaction. La crise sanitaire qui a frappé le monde entier a modifié les repères et posé de nombreuses difficultés économiques, sociales et de santé.

Même si à l'heure d'écrire ces lignes le bout du tunnel apparait, nous restons dans l'inconnu d'un « retour à l'avant corona ». Mais un tel retour est-il souhaitable vu les travers de nos sociétés, mettant à mal des mécanismes de solidarité ou de préservation de notre planète ? Pour Smart, l'année 2020 s'est doublée d'une autre crise en France suite à une décision administrative infondée en droit et que nous contestons devant les tribunaux. L'impact est rude.

Malgré l'état de légitime fatigue et de doute dans lequel nombreux et nombreuses d'entre nous se trouvent au sortir de ces derniers mois, un autre regard est possible : celui qui invite à observer comment les valeurs de solidarité et de résilience sont parvenues à jouer leur rôle. Le projet coopératif qui est le nôtre s'est appuyé sur ces valeurs pour déployer ses propres mécanismes d'aide, grâce à la volonté de milliers de personnes. Bien sûr, cela n'a pas permis de répondre à toutes les difficultés, mais cet effort s'est mis en place avec la volonté affirmée de ne laisser personne sur le bord de la route.

Vous trouverez dans ce rapport d'activité ce qui relève principalement de l'action mutualisée : des éléments sur la stratégie 2025, la mobilisation de la coopérative, des chiffres et repères relatifs aux activités des membres et à celle de la structure, la gouvernance, Smart en Europe et bien sûr les comptes consolidés. Tout cela est le résultat d'une communauté de membres, riche de sa diversité et accompagnée au quotidien par une équipe toujours mobilisée à leurs côtés !

Anne-Laure Desgris
Maxime Dechesne
Co-Administration déléguée
Codirection générale

© Photo : Joëlle Le

Chiffres clés

—En Belgique

140 951 457 €
de chiffre d'affaires

17 627
salarié·es

139 598
contrats de travail édités

3 381 317
heures prestées,
soit **1711** équivalents temps plein

Implantée dans
10 villes

Une coopérative qui compte
27 268
sociétaires

—En France

17 142 000 €
de chiffre d'affaires

3131
salarié·es

14 078
contrats de travail édités

273 685
heures prestées,
soit **150** équivalents temps plein

Implantée dans
15 villes

Une coopérative qui compte
8645
sociétaires

—À l'échelle européenne

168 779 457 €
de chiffre d'affaires

Implantée dans près de
35 villes
dans
8 pays

—France et Belgique, une équipe mutualisée

309 travailleur·euses,
soit **284** équivalents temps plein

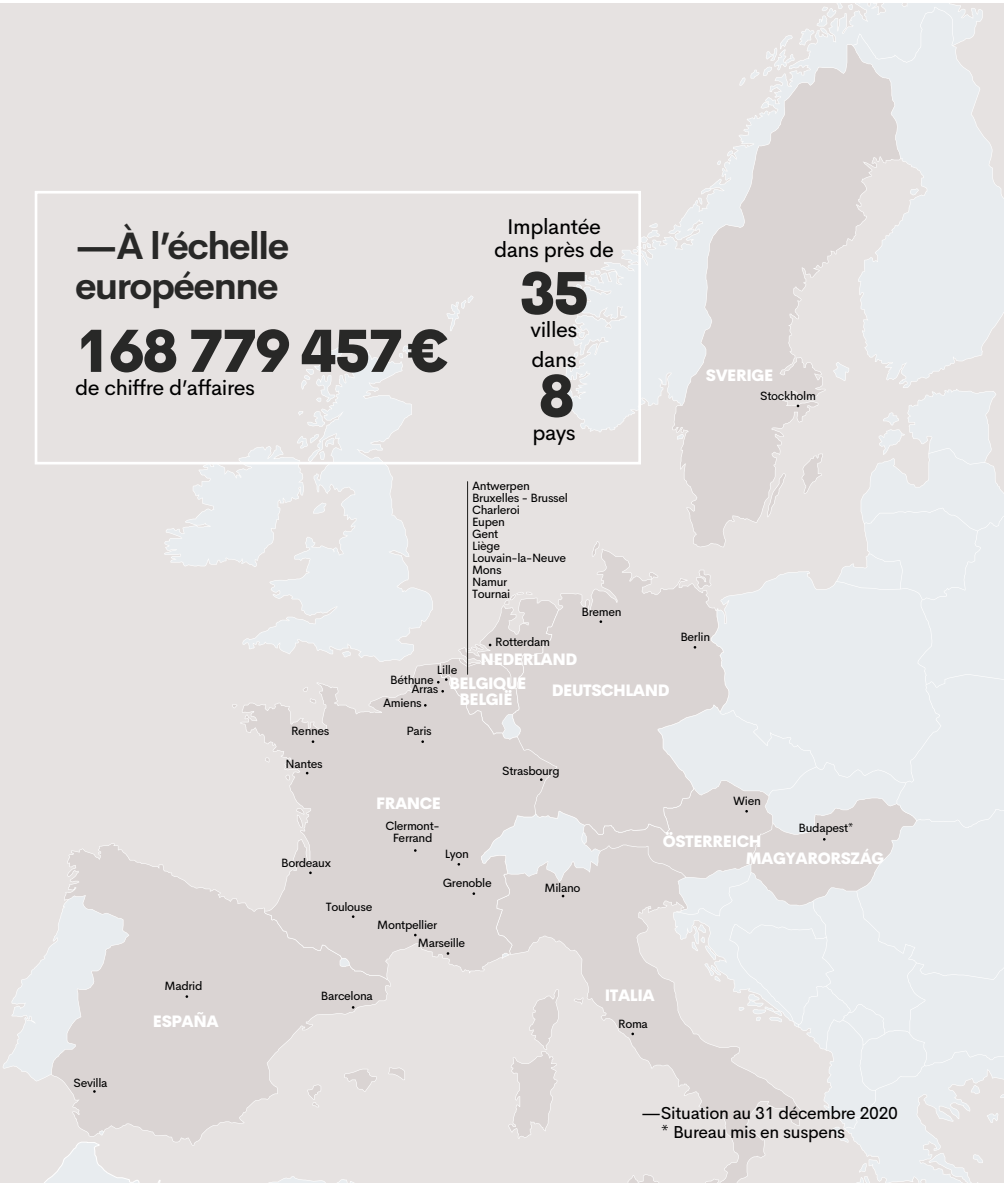

—Situation au 31 décembre 2020
* Bureau mis en suspens

1 pandémie
2 crises
5 ans pour rebondir

—Stratégie 2025 : une ambition renouvelée pour le projet de Smart

Smart 2025 est le cadre stratégique de la coopérative à l'échelle franco-belge pour les cinq années à venir. Il est issu du processus participatif Smart in Progress et s'inscrit dans la continuité de la stratégie précédente, tout en déployant de nouveaux projets.

De Smart 2020 à Stratégie 2025

En 2014, le changement d'administration générale avait ouvert une phase de profondes évolutions dans l'histoire de Smart. Cette période, structurée par le plan d'orientation stratégique « Smart 2020 », aura vu la refondation de la dimension coopérative de Smart, le renouveau des rouages de sa vie démocratique, son redressement financier en Belgique, la poursuite de son développement européen, l'intégration des projets belge et français, la réorganisation des fonctions et des équipes de la structure mutualisée, l'accélération de la diversification des métiers et des publics accueillis.

2020 marque la fin symbolique de ce cycle, y compris avec la nomination d'une nouvelle co-administration déléguée à la tête du groupe Smart : une page se tourne, un nouveau chapitre de cinq années s'ouvre, et avec lui la nécessité de projeter l'action de Smart dans un cadre stratégique renouvelé.

Un repère sur un horizon brouillé

La crise du Covid a plongé notre entreprise partagée et ses membres (comme le monde entier), dans une période de grande incertitude. Le risque de paupérisation des travailleur·euses, la crise profonde que traversent les métiers « historiques » de Smart (spectacle vivant, événementiel, culture), le grand tangage des systèmes de protection sociale des États-providence, ont soudainement rendu plus compliquées encore les vies personnelles et professionnelles des membres de Smart. Face à ce « moment de vérité », Smart a démontré la validité de ses intentions, de son organisation et de ses principes. Elle est aujourd'hui présente pour aider ses membres à rebondir économiquement, à rêver de nouveaux projets. Elle sera demain, plus que jamais, l'interlocutrice privilégiée de celles et ceux qui, au travers de leur expérience du confinement, ont exprimé l'envie de conquérir un rapport autonome à leur travail – qu'il s'agisse de contenus, de rythmes, de collaborations ou d'éthique.

2025 constitue à la fois un horizon temporel très proche et un monde inconnu. Personne ne peut décrire avec certitude le contexte dans lequel évoluera Smart dans cinq ans. Loin d'être rédhibitoire pour notre coopérative, cette situation ouvre tous les possibles. Les cinq années qui viennent pourraient être celles où l'idée coopérative conquerra une place centrale dans le débat public, où se recomposera le rapport au travail pour des millions de personnes, où devront se réinventer les fondements de la protection sociale. Si tel est le cas, Smart ambitionne de répondre présent pour ses membres et au-delà, avec force, agilité, sincérité, cohérence. C'est l'objectif de ce plan stratégique. ↓

Une élaboration participative

Les grandes lignes de la Stratégie 2025 de Smart sont issues d'une élaboration collective longue, exigeante, organique, participative.

C'est d'abord le processus de participation Smart in Progress qui a nourri les échanges en mettant en discussion de nombreux sujets en Belgique et en France. Tous les membres du groupe Smart, et au-delà les partenaires de la coopérative, ont pu contribuer aux échanges en bonne intelligence collective et apporter leur pierre à l'édifice démocratique commun.

La matière riche, dense issue de ces réflexions collectives (150 recommandations élaborées entre 2016 et 2020) a servi de terreau à l'écriture, par l'administration déléguée, d'une proposition de plan stratégique 2020-2025 commun à la Belgique et à la France. C'est ce document de travail que les conseils d'administration du groupe Smart (SmartCoop, fondation SmartBe, SCIC SmartFr, SCOP GrandsEnsemble) ont discuté, travaillé, amendé, dans le courant de l'année 2020. Dans sa version définitive, ce plan a été approuvé par ces différentes instances issues des assemblées générales de sociétaires avant d'être soumis au vote de l'assemblée générale en juin 2021 en Belgique ; des priorités stratégiques court terme pour 2021 ayant été actées en France suite à la conjoncture dans le pays.

Bien entendu, cette vision stratégique ne concentre pas en elle l'intégralité de la stratégie franco-belge de Smart. Elle est complétée d'éléments économiques concrets (moyens, budgets, ressources), et déclinée en actions opérationnelles proposant des pistes innovantes pour atteindre nos ambitions. Le rôle de ce document est de poser les grandes lignes d'action auxquelles l'ensemble de la communauté Smart pourra se référer, s'orienter, se raccrocher durant les cinq années à venir.

—Smart 2025 : les 6 axes

—1

DIVERSIFIER
LES PUBLICS
«Smart ouverte à toutes celles et ceux qui en ont besoin»
—
Cet axe vise à rendre effective l'ambition de Smart d'être accessible à tous·tes celles et ceux pour qui la coopérative pourrait constituer le cadre émancipateur d'un mieux-disant professionnel et social (cf. valeur «Ouverture et adaptation»).

—2

DESIGNER
LES SERVICES
«Smart pour chacun·e»
—
Cet axe fait écho aux valeurs de Smart en matière d'ouverture et d'adaptation, mais aussi d'innovation et de pragmatisme, l'action de la coopérative visant à répondre et anticiper les besoins de ses membres, dans toute leur diversité. À l'instar de l'Axe 1, il répond aussi à l'ambition de Smart de démocratiser l'accès à l'activité économique et de renforcer la capacité d'agir.

—3

SOUTENIR
LES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES
«Smart au service de mon projet»
—
Cet axe met en musique l'ambition de Smart de favoriser l'autonomie de ses membres et d'agir en se fondant sur des valeurs de confiance et de responsabilisation.

—4

PARTAGER
L'ENTREPRISE
«Smart comme expérience démocratique et participative»
—
Cet axe répond à l'ambition de Smart de constituer une expérience démocratique et participative exigeante, forte, effective, créative. Les valeurs d'ouverture, d'autonomie des personnes, de pragmatisme, loin d'être des freins, doivent au contraire nourrir une vie collective riche.

—5

PORTER
UN PROJET POLITIQUE
«Smart comme actrice de transformation sociale»
—
La mission de Smart d'émancipation des travailleur·euses relève d'un projet politique de transformation sociale. Cet axe vise à promouvoir cette mission.

—6

RENFORCER ET
DISCUTER LE MODÈLE
ÉCONOMIQUE
«Une entreprise solide pour porter le projet commun»
—
Aucune des ambitions de Smart ne serait réaliste si la coopérative, en tant qu'entreprise partagée, ne s'appuyait sur un modèle économique fort, stable et cohérent. Les cinq premiers axes alimentent ce modèle économique qui, en retour, permet de dégager les moyens nécessaires à leur mise en œuvre : c'est l'objet de ce sixième axe stratégique transversal que de renforcer ce cercle vertueux.

—Le plan Corona : faire face ensemble

Il y a eu la surprise, l'arrêt, le désarroi et puis cette capacité formidable de l'être humain à s'adapter et à se réinventer. Si de nombreuses activités hébergées chez Smart ont été mises à l'arrêt, d'autres ont pu, ont dû, poursuivre en continuant de faire vivre notre outil de production au profit du collectif.

12 mars 2020, le président de la République, Emmanuel Macron, prononce une allocution télévisée et présente pour la première fois les priorités de l'action publique face au coronavirus. Le même jour, à 22h25, en Belgique, le Conseil national de sécurité démarre sa première conférence de presse, la première d'une longue série. Les premières mesures, les premières fermetures s'accompagnent de surprises, d'inquiétudes, et de craintes. En 2020, le chiffre d'affaires de notre groupe coopératif a chuté de 22% par rapport à 2019. Le nombre de jours de travail a diminué de 45%. 33% en Belgique et 57% en France* où les secteurs les plus touchés sont très représentés.

Pertes de revenus, annulations de commandes, confinement, isolement… la crise du coronavirus a touché toute la population mettant en lumière des inégalités sociales et économiques inacceptables.

Si les salarié·es et les indépendant·es se sont rapidement vu proposer des mesures de soutien publiques, les autres, celles·ceux qu'on appelle les atypiques, les autonomes et parmi elles·eux de nombreux·euses membres de la coopérative (principalement issu·es du secteur artistique, culturel, événementiel et des métiers de contact) se sont senti·es plus démuni·es et trop « laissé·es pour compte ».

Le plan Corona

Conformément à son engagement et à ses valeurs coopératives, Smart a rapidement actionné les leviers de la coopération et de la solidarité. Dès la fin du mois de mars, un ambitieux dispositif de soutien a été déployé, le plan Corona.

Ce plan s'est décliné en différentes mesures parmi lesquelles :

— Des mesures de soutien **économiques** (ouverture d'un accès au chômage temporaire, paiement des prestations annulées, appel à contribution auprès des client·es invité·es à payer les prestations annulées en guise de solidarité, mise en place d'un fonds de soutien d'urgence…)

— Des mesures de soutien **coopératives** (plateforme d'information et d'échange, ligne d'écoute, accompagnement…)

— Des mesures dédiées à la **relance** (accompagnement individuel, mise en place de mécanisme de crédits à taux zéro émanant de l'entreprise partagée, catalogue de formations en ligne accessibles gratuitement…)

↓

* hors GrandsEnsemble

CHIFFRES CLÉS

445
aides sociales attribuées (chiffres juin 2021)

462 361€
c'est le montant total des aides octroyées (chiffres juin 2021)

3660
contrats annulés suite au Covid en 2020 (Belgique)

18 985
jours de chômage temporaire en 2020 (Belgique)

Parallèlement, des actes de réduction des coûts ont été opérés parmi lesquels le recours au chômage partiel pour une partie de l'équipe mutualisée ou l'appel aux aides publiques disponibles, notamment divers reports d'échéances et plans de paiement, afin de conserver la trésorerie nécessaire au fonctionnement de la structure malgré la baisse d'activité globale.

Enfin, Smart a, de manière constante et continue, fait valoir sa voix et celle de ses membres auprès des autorités politiques afin qu'ils et elles aussi bénéficient des dispositifs de soutien publics.

Rebondir

L'urgence a nécessité des actions rapides et visibles. Très vite, dès la première vague, il est apparu qu'un important défi se profilait à l'horizon, celui de la reprise. À l'intérieur du plan Corona, Smart a réservé une importante partie de ses ressources afin de pouvoir mettre en place des actions destinées à soutenir ses membres dans la reprise pérenne de leurs activités.

Depuis le mois de mars 2020, nombre de membres se sont réinventés, ont adapté leurs pratiques afin de poursuivre leur projet professionnel. Comme souvent c'est du terrain qu'émanent les solutions. Smart souhaite rendre visible cet élan de résistance pour en faire profiter le plus grand nombre.

De quoi les membres ont-ils besoin pour amorcer cette reprise ?

— De financements attractifs et accessibles ;
— D'un plan de formation spécifique ;
— D'un accompagnement dédié. Il est important de préciser que la réflexion s'organise de manière collective plutôt qu'individuelle, afin que les membres puissent, d'une part mettre en commun leur vécu et, d'autre part amortir la pression individuelle liée à l'impact du Covid sur leur activité.

Au travers de sa dimension coopérative d'entreprise partagée regroupant des milliers de personnes, Smart souhaite montrer que la force du nombre dépasse l'action individuelle et que la réponse à une situation de crise se situe dans l'action collective et dans la solidarité. Seul·e on va plus vite, ensemble on va plus loin.

© Studio PHB Alain Maron

Barbara Trachte
Secrétaire d'État à la Transition économique du Gouvernement bruxellois
(Communiqué de presse du 28 mai 2020)

« Cette mesure (NDLR – prêt à taux zéro octroyé aux coopératives d'activité) vient compléter l'ensemble du dispositif d'aides aux entreprises et indépendants bruxellois touchés par la crise du COVID-19.

Vu l'impossibilité des membres entrepreneurs des coopératives d'emploi de pouvoir bénéficier des primes régionales, il était nécessaire de leur accorder une aide pour leur permettre de passer le cap de la crise.

Grâce à ces prêts à taux réduits, le Gouvernement entend soutenir ceux qui ont fait le choix d'un modèle solidaire et démocratique. »

—Nul·le ne doit être oublié·e

1er avril 2020. Une conférence de presse est organisée pour faire part des revendications de la coopérative auprès des pouvoirs publics. Nul·le ne doit être laissé·e de côté par les dispositifs de soutien. Des travailleur·euses témoignent.

Valérie Desclez

Depuis le 16 mars, toute notre activité [formation d'adultes] est suspendue. Cela représentait encore plus ou moins 80 jours de travail. Nous sommes deux à travailler sur cette activité : mon compagnon et moi-même. Et vu la particularité des contrats Smart, nous n'avons droit à aucune indemnité, que ce soit l'indemnité d'indépendant ou que ce soit l'indemnité de chômage. Alors on s'active, on range la maison, on profite du soleil, on se protège surtout, mais une inquiétude subsiste pour nous : quels revenus pour nous pendant cette période d'inactivité forcée ?

Kilian van der Velden

Avec ma sœur Dami, nous sommes porteuses du projet GROFWEG Architecten. Nous réalisons entre autres de grandes installations pour de grands événements ou des festivals comme Oerol. Pour ces réalisations, nous collaborons avec des professionnel·les des arts de la scène. En ce moment, tous nos chantiers ont été annulés et nous n'avons pas de perspectives de futurs projets.

Thu Van Nguyen

Je suis styliste et couturière. Ma situation aujourd'hui est un peu particulière parce que je vais devoir annuler les prestations que j'avais prévues pour tout le mois d'avril qui me permettent d'accueillir mes client·es dans mon atelier et d'organiser des cours de couture. Ce qui veut dire que pendant tout le mois d'avril et probablement le mois de mai, je ne vais avoir aucun revenu puisque je n'aurai aucun devis à remettre. Mes prestations Smart sont mes seuls revenus puisque je ne touche aucun complément de chômage.

VOIR LA CONFÉRENCE DE PRESSE

—Pôle Emploi : le spectacle doit continuer

Smart en France a connu, à l'automne 2020, une attaque sans précédent. Il a suffi de quelques mots et de quelques jours pour que Pôle Emploi retire à 4000 personnes leur outil de production. Sans appel. Retour sur des mois de colère, d'inquiétude et de détermination.

Début septembre 2020. Un courrier laconique de Pôle Emploi (l'équivalent français de l'ONEM belge) annonce que SmartFr et La Nouvelle Aventure n'auront désormais plus le droit de déclarer des salaires au régime d'assurance-chômage de l'intermittence. Traduction : Smart, au travers de ses coopératives, n'est plus en mesure d'exercer son métier de productrice dans le spectacle ou l'audiovisuel.

Le temps de la sidération

La violence de l'attaque a été sidérante. En pleine crise d'un monde culturel accusé de coronavéroler la population, et au moment où le Gouvernement proclame qu'il ne lâchera pas les professionnel·les du secteur, comment peut-on priver des milliers d'intermittent·es de l'outil de travail qui leur permet non seulement d'exercer leur métier, mais aussi de faire valoir leurs droits sociaux ?

Qui veut la peau de Smart ? Quelques administratifs qui n'ont pas digéré que la justice, en 2012, reconnaisse pleinement à Smart sa qualité de productrice ? Quelques syndicalistes qui croient défendre certaines catégories d'intermittent·es en s'en prenant à d'autres ?

Le temps de la mobilisation

La mobilisation a été immédiate, mais difficile. C'est une réaction judiciaire qui n'aboutit pas en référé. C'est une mobilisation des membres, par vidéo, par presse écrite, pour dénoncer l'aberration en cours. C'est une tribune, signée par différentes personnalités du monde politique, chercheur·euses, artistes, acteur·trices du mouvement coopératif. C'est une pétition (« Un plan social qui ne dit pas son nom ») soutenue par 9000 personnes. Ce sont des solutions de transition montées en urgence, notamment avec nos partenaires d'Illusion et Macadam, pour éviter que nos membres perdent leurs contrats en cours. C'est une porte ministérielle, que l'on pousse plusieurs fois sans parvenir à l'ouvrir totalement, avant qu'elle nous claque au nez.

Smart est partie de trop loin, elle a été trop isolée depuis trop longtemps : les soutiens qu'elle recueille ne suffisent pas à faire revenir Pôle Emploi en arrière. En novembre, La Nouvelle Aventure ne peut que constater son impossibilité à poursuivre toute activité. C'est un chapitre judiciaire qui s'ouvre. Il durera une ou plusieurs années, mais nous ne doutons pas qu'il finira par faire reconnaitre le bon droit de la coopérative. ↓

Le temps de la réinvention

Smart ne quittera pas le monde du spectacle vivant, et ce pour au moins trois bonnes raisons :

— Les artistes et les technicien·nes du spectacle ont été la raison d'être de l'implantation de Smart en France. Ils et elles ont largement forgé l'âme de la coopérative, son originalité, sa vie sociétaire. En tant que groupement de personnes, notre coopérative n'abandonne pas ses associé·es : elle se réinventera avec eux, pour eux.

— La cessation d'activité de La Nouvelle Aventure a créé un immense vide dans le paysage culturel français. En s'attaquant à l'idée même de production ouverte et coopérative, la puissance publique a choisi de rejeter des milliers de professionnel·les dans des formes d'insécurité juridique et économique et les contraint à bricoler des solutions bancales pour continuer à travailler. Nous assistons bel et bien à une attaque contre un entrepreneuriat culturel de terrain, qui défend la diversité culturelle et la solidarité, et qui cherche un chemin entre l'institution et les grands groupes : politiquement, nous ne pouvons pas en rester là.

— Le régime de l'intermittence du spectacle, malgré ses imperfections, demeure une idée incroyablement féconde et puissante pour imaginer le travail et la protection sociale demain, dans des dizaines d'autres secteurs d'activité. On ne défendra pas ce régime en le réservant à une minorité de professionnel·les, mais en l'étendant à d'autres cercles de travailleurs et travailleuses poussé·es à travailler à la tâche, à la mission, au projet. C'est une conviction que Smart continuera de défendre.

Au travers d'un groupe de travail d'abord (« Vers de Nouvelles Aventures »), puis d'une démarche Smart in Progress, un travail a été lancé pour réinventer le rôle de Smart dans le spectacle vivant. Ce chantier est en cours. Rien n'a été écarté a priori pour imaginer l'avenir.

Le spectacle doit continuer et Smart continuera de prendre sa part dans cette lutte-là.

CHIFFRES CLÉS

4000 c'est le nombre de courriers envoyés par Pôle Emploi, c'est-à-dire le nombre de personnes à qui La Nouvelle Aventure ou SmartFr permettait de travailler en tant qu'artistes et technicien·nes du spectacle et de l'audiovisuel.

45,2% c'est la part de l'activité de Smart en France qui a été supprimée d'un trait de plume par Pôle Emploi.

#Parole à...

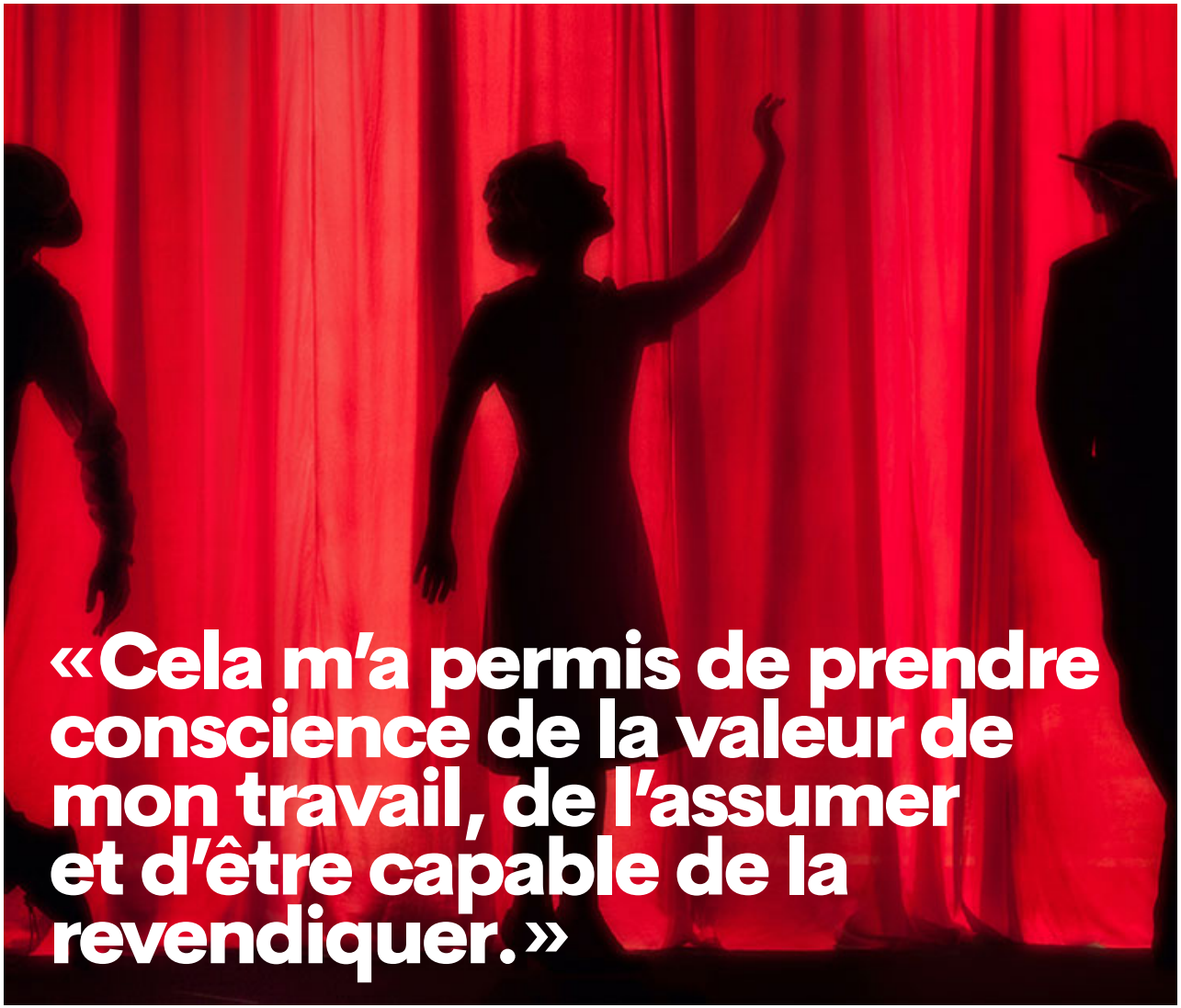

Franck Delatour

Artiste et membre Smart depuis 2012

Je travaille régulièrement comme comédien et musicien intermittent depuis une trentaine d'années. [...] J'ai alors découvert à quel point les nécessités administratives étaient incompatibles avec le travail de création. L'administration est un métier qui n'est pas le mien. [...] J'ai rejoint Smart en 2012 et je tiens à dire que sur le plan administratif, je n'ai jamais été aussi «carré» que depuis que j'en fais partie. Cette «tranquillité» administrative et ce que j'ai appris par Smart sur les lois qui régissent le travail des artistes intermittents ont transformé très positivement ma manière de travailler. Cela m'a permis de prendre conscience de la valeur de mon travail, de l'assumer et d'être capable de la revendiquer. La légitimité du groupe m'a donné accès à un sentiment de légitimité professionnelle que je ne m'autorisais pas toujours, en particulier lorsqu'il s'agissait de mes productions les plus personnelles. Smart m'a permis de faire avancer ma démarche artistique.

➡ LIRE L'INTÉGRALITÉ DU TÉMOIGNAGE

Des chiffres et des personnes

—Les membres et leurs activités en France

Hors GrandsEnsemble et Alterna

Smart a salarié

3131

travailleur·euses en 2020

(-41,6% par rapport à 2019)

Dont 991 nouveaux/nouvelles

(-63,8% par rapport à 2019)

1390 (44%)

1741 (56%)

De 17 à 87 ans...

<26 ans	26-45 ans	> 45 ans
245	2079	807

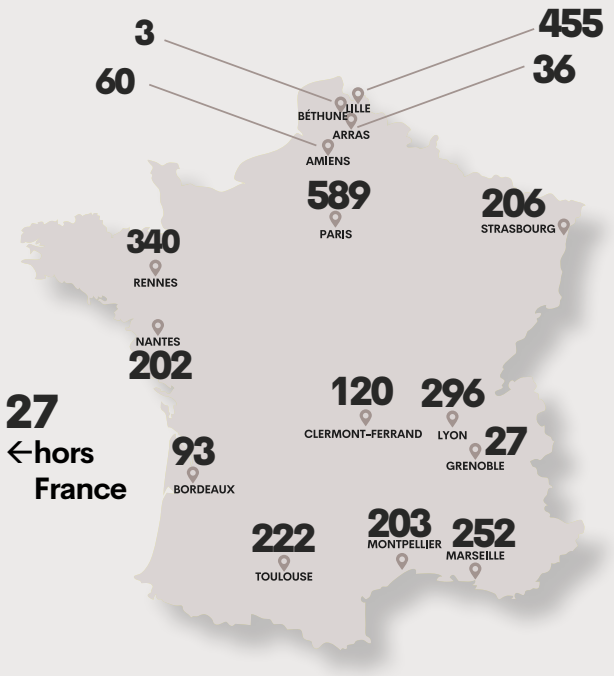

Ensemble, ils et elles totalisent

14 078
contrats de travail

273 685
heures de travail

150 équivalents temps plein (ETP)

En moyenne...

16
jours de travail

4
contrats

#Parole à...

© Photo : Guillaume Chueca

Mathilde Elie

Facilitatrice de projets collectifs et formatrice, membre depuis 2016

Mon métier consiste à accompagner des groupes de personnes, qui veulent vivre une aventure ensemble : monter un lieu (tiers-lieu, habitat partagé), une association ou une entreprise (coopérative ou autre)... Je les aide à construire ensemble des bases solides pour leur projet (ou les reconsolider en cours de route).(...) [Durant la crise], j'ai animé mes formations en distanciel. Ça a très bien marché, même si je préfère largement le présentiel. Entre les confinements, j'ai pu poursuivre mes accompagnements et ateliers. (...) Globalement, je n'ai pas eu de baisse d'activité du fait de la crise sanitaire. Elle a généré des envies, et notamment des envies de jouer plus collectif. (...) Quand j'ai découvert les Coopératives d'Activité et d'Emploi pendant mes études, j'ai trouvé ça génial. Je trouve l'auto-entreprenariat difficile parce qu'on est très seul. Être en coopérative, c'est s'enrichir mutuellement et bénéficier de la force du collectif. (...) J'ai choisi Smart parce qu'on peut y avoir une activité sans obligation de volume par mois ou par an. Être chez Smart, c'est aussi pouvoir bénéficier d'un statut salarié, qui permet de cotiser aux différentes caisses sociales. Paradoxalement, ça m'a permis de me faire mieux payer, en expliquant à mes client·es que ce que je leur facture c'est mon brut chargé et environné.

➡ LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW

—2020, quel impact sur l'activité des membres?

Confinements, restrictions et litige avec Pôle Emploi ont profondément impacté l'activité des membres en France. Sans surprise, le niveau de facturation ainsi que le budget emploi ont baissé entre 2020 et 2019.

BUDGET EMPLOI PAR TYPOLOGIE DE TRAVAILLEUR·EUSE
France

		Nb de salarié·es	Croissance salarié·es	Nb de contrats	Budget emploi	Croissance budget emploi	Budget emploi % du total annuel	Nb de jours de travail
	Total 2019	**5 365**		**30 498**	**16 154 574 €**			**76 475**
2020	**La Nouvelle Aventure** / Artistes et technicien·nes du spectacle	**1 726**	**-52,71%**	**7 393**	**3 280 627 €**	**-62,69%**		**16 064**
2020	**SmartFr**	**1 543**	**-21,52%**	**6 685**	**6 334 657 €**	**-13,94%**		**32 698**
2020	Audiovisuel / Artistes et technicien·nes de l'audiovisuel	326	-26,58%	1 002	1 096 175 €	-43,53%	11,40%	2 958
2020	Formation professionnelle et enseignement	36		84	68 679 €		0,71%	259
2020	Production de Projets / Travailleur·euses au projet hors champ artistique	1 222	-21,26%	5 599	5 169 803 €	-4,61%	53,77%	29 481
	Total 2020	**3 131**	**-41,64%**	**14 078**	**9 615 284 €**	**-40,48%**		**48 762**

MONTANTS FACTURÉS PAR TYPOLOGIE DE TRAVAILLEUR·EUSE ET SERVICES
France

		Montants facturés (htva)	Croissance	Part des montants facturés (htva)	Nb d'utilisateurs actifs	Nb de client·es	Nb de contrats de vente
	Total 2019	**28 358 440 €**		**100,00%**	**3307**	**12860**	**29 579**
2020	**Alterna** / Entrepreneur·es	**211 730 €**	**-26,76%**	**1,19%**	**18**	**778**	**1 238**
2020	**GrandsEnsemble** / Entrepreneur·es	4 429 509 €	-17,52%	24,94%	266	2 197	6 006
2020	**La Nouvelle Aventure** / Artistes et technicien·nes du spectacle	3 295 147 €	-68,43%	18,55%	888	2 132	3 402
2020	**SmartFr**						
2020	Gestion de Contrats	1 808 027 €	-22,97%	10,18%	146	146	882
2020	Formation professionnelle et enseignement	102 672 €			21	15	48
2020	Audiovisuel / Artistes et technicien·nes de l'audiovisuel	1 282 045 €	-47,22%	7,22%	210	379	766
2020	Production de Projets / Travailleur·euses au projet hors champ artistique	6 630 732 €	-11,41%	37,34%	1 130	2 579	6 122
	Total 2020	**17 759 862 €**	**-37,37%**	**100,00%**	**2508**	**8019**	**18 464**

LEXIQUE

Budget emploi: salaire brut et cotisations patronales

Montants facturés: montants facturés aux client·es, à l'initiative des membres

Pour 2020, le constat est le suivant:

— Le niveau de facturation global a baissé de 37,37% par rapport à 2019

— Quant au budget emploi (budget consacré à la rémunération du travail), il a baissé de 40,48% par rapport à 2019.

— Les chiffres concernant le budget emploi et le volume de facturation diffèrent étant donné que l'intégralité du montant facturé n'est pas automatiquement allouée à l'emploi. Rappelons que le chiffre d'affaires réalisé par les activités économiques des membres permet de couvrir non seulement leurs rémunérations (directes, et indirectes sous forme de protection sociale), mais aussi les frais ou investissements engagés pour mener à bien ces activités.

— Le nombre de membres salarié·es sur l'année a baissé de 41,64%

Que nous racontent ces chiffres?

Ils nous montrent à quel point l'activité des membres de Smart a été impactée par la double crise qu'a connue le groupe en France. Bien entendu, il s'agit de chiffres globaux et lorsqu'on observe le détail (page suivante), on comprend que certains secteurs ont été plus touchés que d'autres.

FRANCE

—Secteurs d'activité

Alors que les métiers du secteur artistique représentaient près de 50% du budget emploi en 2019, la situation s'est complètement inversée en 2020.

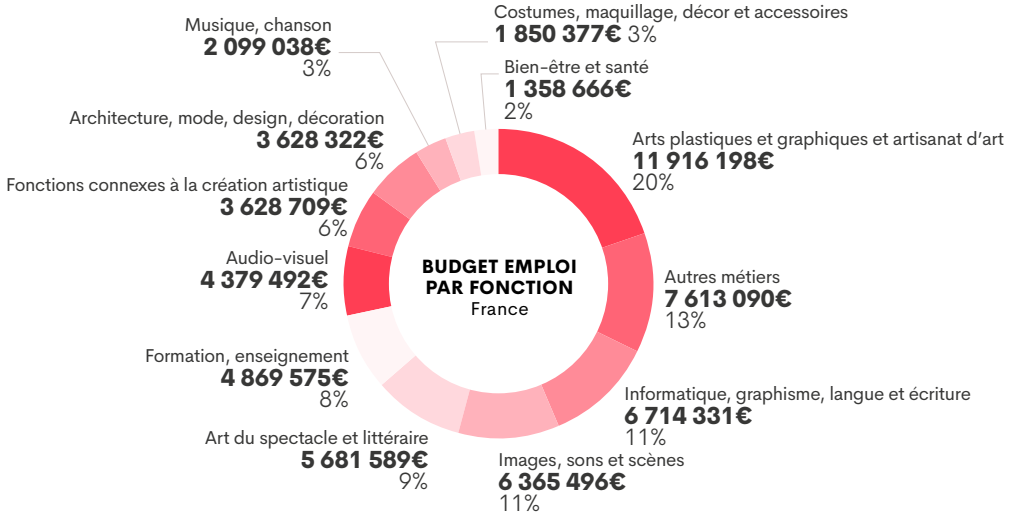

Le constat est le suivant :

— Les métiers artistiques sont bien entendu ceux ayant connu la plus forte baisse du budget emploi avec une chute de 60,4% par rapport à 2019, suivis de près par les métiers de technicien·nes du spectacle qui présentent une chute de 58,2% du budget emploi. Les métiers relevant du régime général (designer, graphiste…) ont été moins touchés avec une perte de budget emploi de 3,3% par rapport à 2019.

— La double crise qu'a traversée Smart en France (crise sanitaire et Pôle Emploi) a considérablement modifié la répartition des métiers au sein de Smart : en 2019, les métiers du régime artistique représentaient près de 50% du budget emploi tandis que les métiers du régime général comptaient pour 33%. Cette tendance s'est inversée en 2020 : les métiers artistiques représentent 30,7% du budget emploi contre 54% pour les fonctions du régime général.

FRANCE

—Activités au-delà des frontières

Les membres développent leurs activités, seul·es ou en réseau, à travers les frontières, principalement en Europe.

MONTANTS FACTURÉS HTVA EN EUROPE
(hors France)

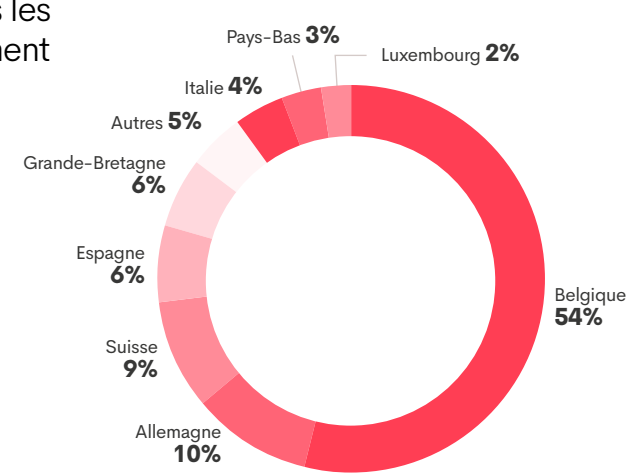

Le constat est le suivant :

— Précisons au préalable que ces informations indiquent que le ou la client·e se trouve à l'étranger (hors France), mais ne donne pas d'indication sur le lieu de la prestation. Si l'on observe les montants facturés : 83% ont été facturés à des client·es en France, 17% à des client·es à l'étranger (soit 3058823 €). Parmi ces derniers, une majorité d'Européen·nes (67% de la facturation hors France vont vers des client·es en Europe).

— En 2019, la facturation vers des client·es étranger·es représentait près de 21%. On n'observe donc peu d'impact de la fermeture des frontières et des restrictions de voyages.

— La Belgique représente plus de la moitié des montants facturés et constitue le pays le plus représenté parmi les client·es en Europe, hors France. Seuls 14% des montants facturés en Europe le sont vers des pays non frontaliers.

FRANCE

— Gestion de contrats

Gestion de contrats est un service prenant en charge la gestion sociale (paiement des salaires et déclaratif social) pour des employeurs.

MONTANTS FACTURÉS GESTION DE CONTRATS
France

Gestion de Contrats	Montants facturés (htva)	Croissance de la facturation	Nb de client·es	Nb de contrats
2019	2 347 319 €		151	1021
2020	**1 808 027 €**	**-22,97%**	**146**	**882**

Le constat est le suivant :

— Le service gestion de contrats enregistre une baisse de 22,97% des montants facturés. Cette baisse est due à deux facteurs. Le premier est la diminution du volume de contrats, avec une baisse de 13,6%. Le second est une diminution du montant moyen facturé par contrat qui affiche une baisse de 10,8%, passant de 2299€ par contrat à 2049,9€. Le nombre de client·es est en revanche resté plus stable, avec une baisse légère de 3,3%. Précisons que les utilisateur·trices du service gestion de contrats sont principalement des associations artistiques et culturelles qui ont été plus durement touchées par la crise.

#Parole à...

«2020 m'a donné l'occasion de faire des choix et de conforter mes convictions en faveur de la coopération.»

Alexis Durand

Membre qui a redéfini son activité de conseil en aménagement du territoire pendant la crise

Le premier confinement a accéléré [des] intuitions… J'ai déployé une activité de mentorat en ligne pour des plateformes de formation, des formations en classe virtuelle pour mes clients existants et le lancement de nouvelles marques accueillies au sein de Smart, comme Formaka.org […]. J'ai proposé également des sessions gratuites de coaching à des gens dans le besoin, via LinkedIn. Des rencontres incroyables sont sorties de là… Et j'ai aussi pris une parcelle de jardin partagé en famille, ce qui m'a permis de renouer avec la culture vivrière et la transformation culinaire […]. Et ça, c'est vraiment le bon côté, j'ai retrouvé du temps !

Cette année covidienne a été particulière pour moi, positive, il faut l'avouer. J'ai vécu une transformation de mes activités, avec des métiers qui sont tout à fait nouveaux aujourd'hui. J'ai aussi vécu de belles rencontres, dont certaines sont devenues des amitiés depuis. J'ai par ailleurs renoué avec le temps maîtrisé, en donnant du temps à d'autres projets, à la famille, à la cuisine, à l'écriture comme la lecture… En somme, cette période 2020 m'a donné l'occasion de faire des choix et de conforter mes convictions en faveur de la coopération, surtout celle de proximité.

FRANCE

—Travailleur·euses en CDI

Malgré un contexte compliqué, le groupe Smart a continué de développer les contrats à durée indéterminée (CDI) dans la Région Hauts-de-France, via les coopératives GrandsEnsemble et Alterna, permettant à ses membres de bénéficier d'une plus grande sécurité et d'un meilleur confort de travail, tout en étant autonomes. Ce dispositif sera prochainement expérimenté dans d'autres régions.

La possibilité de contracter un CDI a historiquement été créée par la coopérative GrandsEnsemble en 2006 à Arras, et a ensuite essaimé sur plusieurs territoires : Lille, Amiens, Béthune. Aujourd'hui, dans la Région Hauts-de-France, les entrepreneur·es salarié·es ont la possibilité d'intégrer la coopérative d'activités et d'emploi via un contrat d'appui au projet d'entreprise (CAPE) qui leur permet d'exercer une activité économique intégrée à la coopérative sans immédiatement en être salarié·es (et sans modifier leurs aides ou minimas sociaux). Cette période de test d'activité de 6 à 30 mois permet aux membres de constituer une trésorerie et d'avoir un antécédent permettant d'analyser leurs activités. Quand l'analyse sur la durée de la viabilité de l'activité le confirme, en termes de trésorerie notamment ou que la période de CAPE se termine, alors, et en accord avec leur conseiller·e, les travailleur·euses peuvent lisser leurs revenus à venir via un CDI ou exercer leur activité via des contrats courts.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder à l'entrepreneuriat et de tester leur activité en toute sécurité, GrandsEnsemble est soutenu par le Conseil régional des Hauts-de-France et le dispositif STARTER, l'Union européenne avec les fonds FEDER et FSE, et enfin, la Métropole Européenne de Lille et la Communauté d'agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.

243
entrepreneur·es salarié·es en **CDI**, **11** nouveaux contrats signés en 2020

124
femmes

119
hommes

31
temps pleins

212
temps partiels

31
entrepreneur·es ont bénéficié du dispositif de chômage partiel

129
personnes en test d'activité (CAPE)

Les 5 plus gros secteurs d'activité :

consultance
formation
jardinerie
photographie
animation

#Parole à...

«Smart nous permet de gagner du temps en ce qui concerne l'administratif»

© Photo : Agence créative CliK

Célia Kaminski et Ninon Cuvelier

Agence créative CliK, graphisme et identité visuelle. Fraîchement diplômé, ce duo franco-belge a rejoint la coopérative en 2020, Célia est membre de Smart France et Ninon, Smart Belgique.

Notre activité consiste à créer des supports de communication digitaux ou print pour toutes marques, entreprises ou produits. C'est-à-dire que nous pouvons créer des logos, des cartes de visite, des affiches, des flyers, des sites web, du contenu pour les réseaux sociaux, et bien plus encore. En bref, nous créons tout ce qui permet de booster la visibilité d'un client.

Smart ? C'est une bonne aide pour commencer son activité, surtout pour la gestion des factures et contrats de travail. D'autant plus que nous sommes encore à mi-temps dans notre activité et que Smart nous permet donc de gagner du temps en ce qui concerne l'administratif.

Au-delà de notre très bonne entente, nous connaissons les forces et faiblesses de chacune dans notre travail, ce qui nous permet d'être efficaces et complémentaires. [...] Nous essayons de varier nos lieux de travail, une fois en France, et une fois en Belgique.

—Les membres et leurs activités en Belgique

Smart a salarié

17627

travailleur·euses en 2020
(-13,61% par rapport à 2019)

Dont 3504 nouveaux/nouvelles
(-32% par rapport à 2019)

8307 (47 %)

9320 (53 %)

De 16 à 95 ans...

<26 ans	26-45 ans	> 45 ans
2401	**11 326**	**3900**

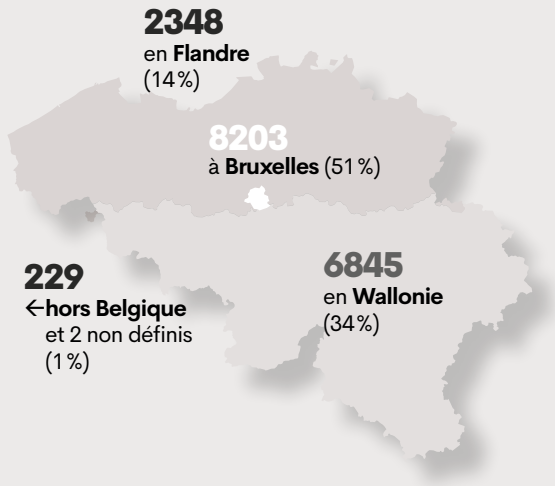

Ensemble, ils et elles totalisent

139 598
contrats de travail

3 381 317
heures de travail

1711 équivalents temps plein (ETP)

En moyenne

192h
de travail

8
contrats

Certain·es ont édité jusqu'à 165
contrats sur l'année

436 membres avaient déjà travaillé via Smart il y a...
18 ans

BELGIQUE

—Covid : quel impact sur l'activité des membres ?

Sans surprise, le niveau de facturation ainsi que le budget emploi ont baissé entre 2020 et 2019.

LEXIQUE

— **Montants facturés** : montants facturés aux client·es, à l'initiative des membres.
— **Budget emploi** : salaire brut multiplié par le coefficient multiplicateur (hors Intérim, 1,09 pour les contrats « étudiant », 1,57 sur les contrats de travail d'employés pour prestations artistiques, et 1,55 pour les contrats d'employés).
— **Masse salariale** : rémunérations brutes et cotisations sociales.

MASSE SALARIALE ET MONTANTS FACTURÉS
Belgique

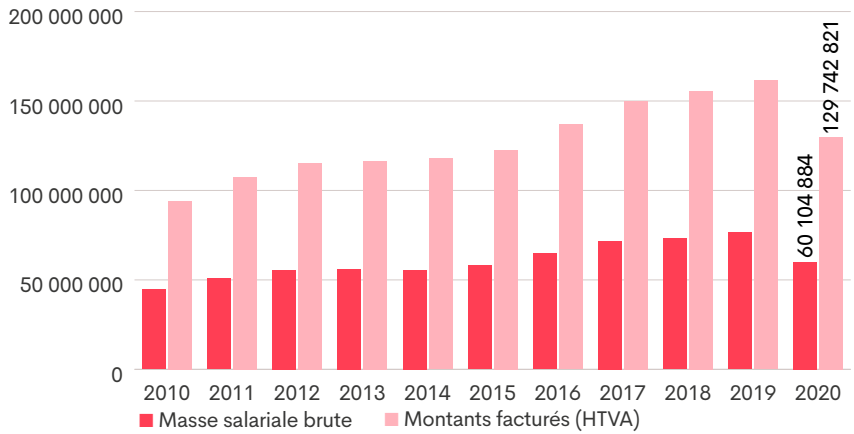

Pour 2020, le constat est le suivant :
— Le niveau de facturation global a baissé de 19,6% par rapport à 2019.
— Le budget emploi a baissé de 21,5% par rapport à 2019. Les chiffres concernant le budget emploi et le volume de facturation diffèrent étant donné qu'une facture n'induit pas toujours le versement d'un salaire (cf. outil Activité page 32).
— Le nombre de membres salarié·es sur l'année a baissé de 13,6%.
— 3660 contrats de travail ont été annulés, représentant 18 985 jours de travail.

Que nous racontent ces chiffres ?

Ils nous montrent à quel point l'activité des membres de Smart a été impactée par la crise sanitaire. Bien entendu, il s'agit de chiffres globaux et lorsqu'on observe le détail (page suivante), on comprend que si certain·es membres ont vu leur activité professionnelle mise totalement à l'arrêt, d'autres ont pu poursuivre malgré le contexte. Ceux-ci ont continué de travailler à travers l'entreprise partagée assurant ainsi, grâce à la force du nombre et à la diversité des métiers présents, la pérennité de la structure.

BELGIQUE

—Secteurs d'activité

Depuis quelques années, Smart s'est ouverte à différents publics et est devenue une entreprise multisectorielle.

Diversifier les publics accueillis au sein de l'entreprise est tant un objectif stratégique que la réponse à un besoin émanant de sa communauté. Cette diversification, témoin de l'évolution du travail autonome en général, est un défi en cela qu'elle induit une adaptation de l'accompagnement en fonction des métiers, elle est aussi une force et la garantie de la résilience de l'entreprise partagée face aux événements externes (comme nous l'a prouvé la crise de 2020).

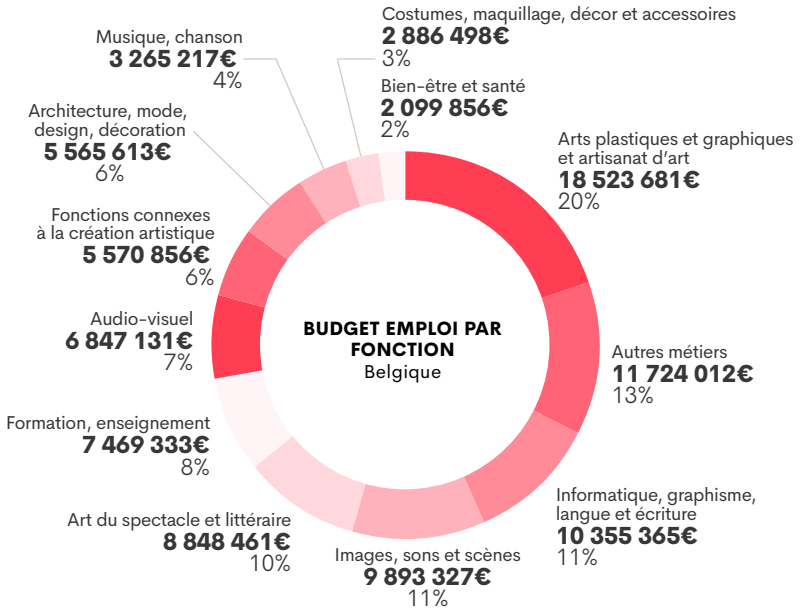

Le constat est le suivant :
Tout d'abord, depuis sa création, Smart a été une structure en croissance constante. Aucune baisse d'activité structurelle n'a été enregistrée jusqu'à ce jour, excepté en 2014 (-0,7% de la masse salariale). En cela les chiffres communiqués ici sont à considérer dans toute leur ampleur et peuvent être liés avec certitude à la crise sanitaire de 2020. Notons aussi que tous les métiers ont été, plus ou moins, impactés par la crise.

— Les métiers de la Musique et chanson sont les plus fortement touchés par les mesures de confinement et les restrictions mises en place en 2020, le budget emploi a baissé de 46% contre une baisse moyenne de 21,5% pour l'ensemble de la structure.

— Les fonctions technico-artistiques (costumier·es, maquilleur·euses, décors et accessoires, fonctions liées aux sons et images de la scène et autres) sont les deuxièmes plus touchées (-40,84% du budget emploi par rapport à 2019).

— De manière générale, les métiers non artistiques ont été moins durement touchés par la crise sanitaire (-8,7% du budget emploi par rapport à 2019).

— Les métiers des catégories Informatique, graphisme, langue et écriture sont les métiers les moins touchés. Ils enregistrent une perte de 4,6% du budget emploi.

— Cette différence d'impact a un effet sur la répartition des métiers parmi les membres de Smart : si en 2019, les fonctions non artistiques comptaient pour 29,2% du budget emploi total, en 2020, elles représentent 34%.

BELGIQUE

—Les entités

En vue de répondre aux ambitions du projet, Smart s'est structurée autour de plusieurs entités* juridiques distinctes, dédiées à héberger l'activité de ses membres : Productions Associées, Formateurs Associés et le Palais de l'Interim.

BUDGET EMPLOI PAR ENTITÉ Belgique

		Budget emploi	Croissance annuelle du Budget emploi	Nb de salarié·es	Nb de contrats de travail
2019	Formateurs Associés	4 900 396 €		1 013	690
	Palais de l'Interim	4 819 460 €		1 519	804
	Productions Associées	108 796 628 €		18 765	19 153
	Total 2019	**118 516 484 €**		**20 404**	**19 950**
2020	Formateurs Associés	4 281 819 €	-12,62%	894	605
	Palais de l'Interim	2 811 559 €	-41,66%	940	569
	Productions Associées	85 955 971 €	-20,99%	16 481	16 860
	Total 2020	**93 049 350 €**	**-21,49%**	**17 627**	**17 554**

MONTANTS FACTURÉS HTVA PAR ENTITÉ Belgique

		Montants facturés (HTVA)	Croissance annuelle des montants facturés	Nb d'utilisateurs actifs	Nb de client·es	Nb de contrats de vente
2019	Formateurs Associés	5 630 711 €		1 016	690	7 694
	Palais de l'Interim	5 628 385 €		1 531	814	9 505
	Productions Associées	150 212 570 €		17 774	29 929	185 146
	Total 2019	**161 471 667 €**		**19 451**	**30 533**	**202 345**
2020	Formateurs Associés	4 909 118 €	-12,82%	908	620	6 544
	Palais de l'Interim	3 230 962 €	-42,60%	963	592	5 156
	Productions Associées	121 602 741 €	-19,05%	16 018	26 072	139 533
	Total 2020	**129 742 821 €**	**-19,65%**	**17 184**	**26 604**	**151 233**

* Plus d'informations sur les entités en annexe

Que nous disent les chiffres ?

— Plus de 90% de l'activité du groupe Smart en Belgique est réalisée via l'entité Productions Associées, qui s'adresse aux membres travaillant au projet, pour tout type d'activité, commerciale, artisanale, artistique ou non.

— C'est l'entité Palais de l'Intérim qui a le plus souffert de cette année 2020 avec une réduction de 41,7% du budget emploi. Palais de l'Interim permet à tout sociétaire de proposer une prestation de service, dans des secteurs d'activités très variés, dans le cadre d'un contrat d'intérim.

— On constate également, pour les différentes structures, une baisse du nombre de salarié·es pour l'année 2020. Le cas le plus significatif est à relever pour Productions Associées. En effet, une baisse de 12,2% considérée au regard de la baisse du budget emploi de 21% nous montre que le salaire moyen a lui aussi baissé pour l'année 2020.

— Même constat lorsqu'on regarde les chiffres de la facturation de Productions Associées : avec une réduction des montants facturés de 19% et une baisse des utilisateur·trices de 10%, il y a donc une réduction de la facturation moyenne plus importante que pour les autres entités.

— Enfin, l'ensemble des structures note une baisse de 14% du nombre de salarié·es représentant 2777 personnes.

BELGIQUE

—Contrats : artistique, employé, étudiant

Une multitude de profils et de métiers se côtoient au sein de Smart, et donc différents types de contrats de travail : artistique, employé ou étudiant.

BUDGET EMPLOI PAR TYPE DE CONTRAT
Belgique

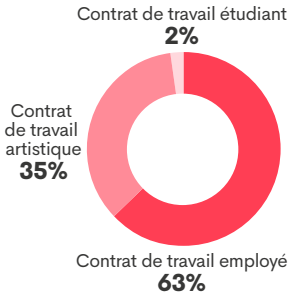

BUDGET EMPLOI PAR TYPE DE CONTRAT
Belgique

	Type de contrat de travail	Budget emploi	Croissance du budget emploi	Part du budget emploi	Nb de salarié·es	Nb de jours déclarés	Croissance du nombre de jours déclarés
2019	**Artistique**	46 446 299 €		38,54%		233 560	
	Employé	69 761 256 €		58,70%		387 896	
	Étudiant	2 308 929 €		2,76%		16 272	
	Total 2019	**118 516 484 €**		**100,00%**		**637 728**	
2020	**Artistique**	32 567 145 €	-29,88%	34,42%	-13,64%	157 236	-32,68%
	Employé	58 824 894 €	-15,68%	63,05%	-12,57%	309 508	-20,21%
	Étudiant	1 657 312 €	-28,22%	2,53%	-36,18%	11 157	-31,43%
	Total 2020	**93 049 350 €**	**-21,49%**	**100,00%**	**-13,61%**	**477 901**	**-25,06%**

Le constat est le suivant :

— En 2018 et 2019, la tendance était à une diversification des activités et à une augmentation de la part des contrats de travail « employé », tant en ce qui concerne le nombre de salarié·es que le budget emploi. En 2020, la part des contrats de travail « employé » augmente encore légèrement, mais il est difficile de tirer des conclusions vu le contexte particulier de l'année.

— Si en 2020, on observe une diminution totale des budgets emploi de 21,5%, les contrats « employé » présentent la diminution la plus faible (-15,7%), contre -29,9% pour les contrats « artistiques » et - 28,2% pour les contrats « étudiant ».

BELGIQUE

—Travailleur·euses en CDI

Malgré un contexte compliqué, Smart a continué de développer l'engagement de travailleur·euses sous contrat à durée indéterminée (CDI), permettant à ses membres de bénéficier d'une plus grande sécurité et d'un meilleur confort de travail.

Création d'emplois durables

Les travailleur·euses signent généralement avec Smart des contrats à durée déterminée, pour une durée variant entre un jour et un mois, renouvelables tout au long de l'année en fonction des commandes décrochées ou des ventes réalisées. Depuis 2015, les membres peuvent être engagés pour des contrats à durée indéterminée. Les objectifs de cet ambitieux projet : favoriser le développement d'activités dans la durée et sécuriser les parcours des membres. Dans le cadre du Small Business Act, Smart a bénéficié d'un subside de 150 000 euros de la Région bruxelloise en 2019 et 2020 en vue de développer ce service. Il a notamment permis de développer des sessions d'information CDI, un accompagnement spécifique à ces profils, et plus largement de professionnaliser ce dispositif en vue de son développement au sein de l'entreprise partagée.

Face à la crise

Dès le premier confinement, les membres en CDI qui en avaient besoin ont pu activer le chômage Covid (proportionnellement à la baisse de leur chiffre d'affaires). Pour la plupart, on observe un net ralentissement de l'activité économique, mais pas d'arrêt complet. Ce dispositif leur a permis de réduire les charges fixes liées aux salaires. De plus, Smart est intervenue à hauteur 7€ par jour de chômage temporaire, en plus de l'indemnité de chômage. Un système d'avance du paiement des notes de frais a également été mis en place pour permettre aux membres les plus en difficulté de disposer de leur trésorerie.

33
CDI
6 nouveaux contrats signés en 2020 et 2 départs

16
femmes

17
hommes

21
temps pleins

12
temps partiels

27
contrats d'employé·es

5
contrats artistiques

Une forte représentation des métiers du **web**, de la **traduction** et du **journalisme**

19
membres sont en CDI depuis **plus de 2 ans**

#Parole à...

Merybelle Hanus

Organisatrice évènementielle, en CDI depuis 2017

Le CDI a simplifié beaucoup de choses ! J'ai bénéficié d'indemnités de maternité et d'une couverture complète durant mon congé de maternité comme n'importe quelle jeune maman salariée. C'est un avantage énorme ! J'ai pu alléger mon activité pendant cette période et passer ces quelques mois avec mon bébé sereinement. Quand j'ai repris le travail, je suis tout de suite retombée sur mon salaire CDI. De manière générale, la couverture sociale qu'apporte le CDI est absolument géniale. Il y a aussi moins de travail administratif, on ne doit plus créer de prestations/contrats et calculer son salaire tous les mois. Mon salaire est versé tous les mois, ça fait déjà ça en moins à penser ! De même, les chèques-repas, il faut dire que ça fait du bien.

Le secteur événementiel est un des plus fortement touchés par la crise. Tous mes événements prévus en 2020 ont été reportés ou annulés. Ça a été catastrophique. Il n'y a eu qu'une seule facture rentrée sur l'année. Le CDI a tout simplement sauvé mon activité. J'ai eu droit au chômage Covid. Cela a été un soulagement énorme.

➡ LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW

BELGIQUE

—Outils «Contrat» et «Activité»

En Belgique, les membres peuvent utiliser deux outils : l'outil «Contrat» et l'outil «Activité». Chaque facture encodée via l'outil «Contrat» génère automatiquement un contrat de travail. L'outil «Activité» offre plus de latitude : la création d'une facture n'est pas liée à celle d'un contrat.

BUDGET EMPLOI PAR TYPE D'OUTILS
Belgique

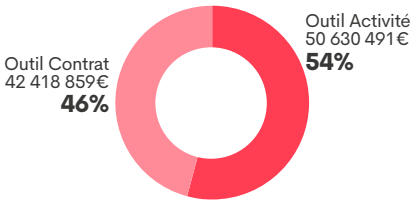

MONTANTS FACTURÉS HTVA PAR TYPE D'OUTILS
Belgique

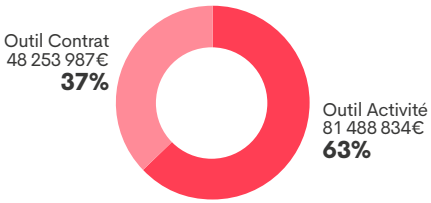

BUDGET EMPLOI PAR OUTIL
Belgique

Type d'outil utilisé	Budget emploi	Croissance annuelle du budget emploi	Nb de salarié·es	Montants facturés (HTVA)	Croissance annuelle des montants facturés	Nb d'utilisateurs actifs
Outil «Contrat»	42 418 859 €	-24,87%	9601	48 253 987 €	-25,95%	9787
Outil «Activité»	50 630 491 €	-18,42%	9254	81 488 834 €	-15,39%	8496
Total 2020	**93 049 350 €**	**-21,49%**	**17 627**	**129 742 821 €**	**-19,65%**	**17 184**

Le constat est le suivant :

— 54,5% des membres utilisent l'outil «Contrat» et 52,5% utilisent l'outil «Activité». La somme de ces pourcentages dépasse 100% car les membres peuvent utiliser les deux outils.

— Les utilisateur·trices de l'outil «Activité» ont en moyenne un budget emploi et des montants facturés plus importants que les utilisateur·trices de l'outil «Contrat».

— L'outil «Contrat» a été plus impacté par la crise que l'outil «Activité» : - 24,9% du budget emploi pour l'outil «Contrat» contre - 18,4% de l'outil «Activité».

— Le nombre de salarié·es via l'outil «Activité» a relativement peu diminué (-9,3%), alors que le nombre de salarié·es de l'outil «Contrat» a clairement baissé (-19,6%). Précisons que l'outil «Activité» permet, si l'Activité dispose du budget, de verser un salaire même sans facturation; ce qui n'est pas le cas de l'outil «Contrat» (tout salaire y est lié à une facturation).

BELGIQUE

—Activités au-delà des frontières

Les membres développent leurs activités, seul·es ou en réseau, à travers les frontières, principalement en Europe.

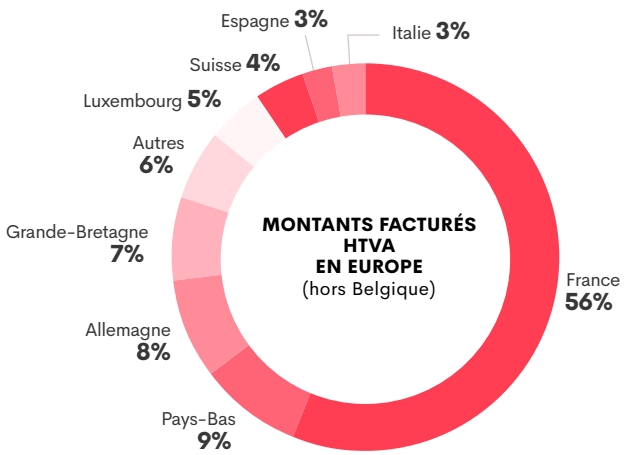

Le constat est le suivant :

— Précisons au préalable que ces informations indiquent que le ou la client·e se trouve à l'étranger (hors Belgique), mais ne donne pas d'indication sur le lieu de la prestation.

— Si l'on observe les montants facturés : 87% ont été facturés à des client·es en Belgique, 13% à des client·es à l'étranger (soit 17 073 057 €). Parmi ces derniers, on trouve une majorité d'Européen·nes (91% de la facturation hors Belgique va vers des client·es en Europe).

— En 2019, la facturation vers des client·es étranger·es représentait 12,5%. On n'observe donc pas ou peu d'impacts de la fermeture des frontières et des restrictions de voyages.

— Parmi les client·es étranger·es, la France représente plus de 50% des montants facturés, et constitue le pays le plus représenté parmi les client·es en Europe, hors Belgique. Ensemble les pays frontaliers de la Belgique représentent 78% des facturations européennes, soit 10,1% du total des facturations.

—L'équipe mutualisée : de qui, de quoi se compose-t-elle?

Plus de 300 travailleur·euses réparti·es entre la France et la Belgique se mettent au service des membres de Smart.

Autant de profils variés qui unissent leurs compétences pour continuer d'améliorer le service rendu.

309
travailleur·euses
(284 ETP)

dont **40** **nouvelles recrues en 2020**

Répartition géographique

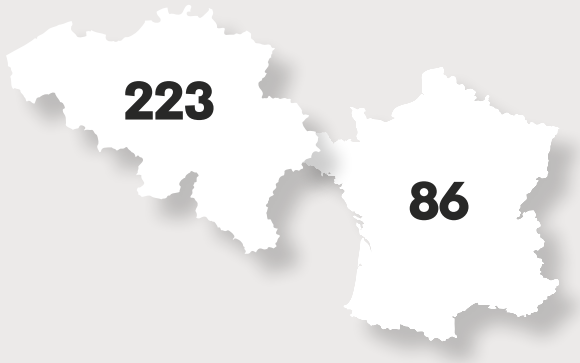

Répartition par genre

130 **179**

Répartition par âge

FRANCE

Index de l'égalité professionnelle

L'index de l'égalité professionnelle est calculé en fonction de l'écart de rémunération femmes-hommes; l'écart de répartition des augmentations individuelles; le nombre de salariées augmentées à leur retour de congé de maternité; la parité parmi les 10 plus hautes rémunérations. Une entreprise doit atteindre un objectif de 75 points sur 100, à défaut elle doit mettre en place des mesures correctives.

Smart (France) :
86 points sur 100

GrandsEnsemble :
58 points sur 100.
L'un des indicateurs n'est pas calculable, car les effectifs pris en compte ne représentent pas le pourcentage requis vis-à-vis des effectifs totaux pour le calcul de l'indicateur. Nous atteignons donc un global de 35 points sur 60 (après un recalcul en fonction du maximum de points pouvant être atteints, cela donne 58 points sur 100).

—Organigramme

AU 31.12.2020

ADMINISTRATION DÉLÉGUÉE

DIRECTION GÉNÉRALE & DU DÉVELOPPEMENT

DGD

— Secrétariat général
— Représentation
— Développement
— Vie coopérative
— Ressources et animation

43
Travailleur·euses
40,87 ETP*

DIRECTION OPÉRATIONNELLE

DOP

— Accompagnement
— Accueil
— Administratif

158
Travailleur·euses
149,49 ETP*

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

DAF

— Administration générale, gestion financière, contrôle de gestion et comptabilité
— Affaires sociales et juridiques
— Maintenance et entretien

51
Travailleur·euses
48,99 ETP*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

DRH

— Administration du personnel
— Paie
— Accompagnement des carrières
— Prévention et protection au travail

19
Travailleur·euses
14,61 ETP*

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

DSI

— Infrastructure
— Support, maintenance, développement
— Contrôle qualité

42
Travailleur·euses
41,2 ETP*

*Équivalents temps plein

—Se réorganiser pour mieux avancer

L'année 2020 a été marquée par la réorganisation de plusieurs directions, dans le but de toujours améliorer les services que Smart propose à ses membres, mais également la qualité de vie des travailleur·euses de l'équipe mutualisée.

Création d'une nouvelle Direction des ressources humaines

Historiquement, le pôle des ressources humaines (la paie, la formation, le recrutement, la gestion des carrières, la relation avec les instances de représentation du personnel et la prévention et sécurité au travail) était logé au sein de la Direction administrative et financière (DAF). Une nouvelle Direction des ressources humaines a vu le jour courant 2020 était logé au sein de la Direction administrative et financière (DAF).

Cette direction entend porter une véritable vision stratégique au service du projet, et ce en améliorant l'existant et en ouvrant de nouvelles perspectives en particulier pour les membres. Ses premières actions se sont concentrées sur l'amélioration du service de paie, la coordination d'un dialogue social à l'échelle de la coopérative et l'optimisation des procédures RH.

Réorganisation de la Direction des systèmes d'information

Pour optimiser son organisation, faciliter la collaboration avec les autres services et améliorer sa productivité, la Direction des systèmes d'information (DSI) s'est entièrement réorganisée en 2020.

Elle s'articule à présent autour de trois pôles : le pôle infrastructure, chargé de la gestion du Datacenter et de soutenir l'équipe mutualisée en lui fournissant du matériel adapté ; le pôle produit, chargé de développer une vision à long terme du produit informatique que Smart propose ; enfin, le pôle développement, qui assure la construction de nouvelles fonctionnalités et la maintenance des outils informatiques.

Signature d'un plan Diversité

Le plan Diversité, validé en décembre 2020 par la Région de Bruxelles-Capitale, est le résultat d'un travail mené en partenariat avec Actiris. L'objectif principal de ce plan (qui ne concerne que la Belgique pour le moment) est d'obtenir le label Diversité qui garantit l'application d'une politique de diversité au sein de l'entreprise. Le but : lutter contre la discrimination et garantir un traitement équitable des collaborateur·trices. Une dizaine d'actions verront le jour d'ici 2023.

Groupes d'appui

Des groupes d'appui ont été mis en place pour permettre à l'équipe mutualisée de trouver du soutien face aux conséquences de la crise sanitaire. L'organisation et les conditions de travail ainsi que les relations interpersonnelles ont été profondément impactées par cette crise. Les groupes d'appui ont laissé à chacun·e la possibilité d'exprimer ses ressentis, d'identifier les ressources disponibles et les besoins individuels et collectifs. Ce travail a permis de nourrir le management et les instances représentatives du personnel. Une démarche équivalente a été initiée pour les membres (ateliers de déconfinement).

Formations

Pour accompagner les travailleur·euses de l'équipe mutualisée dans l'acquisition de nouvelles compétences, 160 jours de formations ont été dispensés auprès de 519 participant·es. Des formations individuelles ont été organisées (langues, management, développement personnel, etc.), mais également des formations collectives (métier de conseiller·e, gestion de projet, outils informatiques, prévention et sécurité). En raison de la crise sanitaire, les formations ont été suspendues entre mars et décembre 2020, sauf les cours de langues, maintenus en ligne.

Services mutualisés : quel partage au sein de l'entreprise partagée ?

—Une entreprise partagée, des services et outils mutualisés

Accompagnement

128

conseiller·es, réparti·es dans **25** villes en France et en Belgique

Gestion comptable et financière

Gestion de la paie

11 000

fiches de paie par mois, autant de déclarations aux administrations

Outils

207 améliorations apportées aux outils de gestion en ligne

Moyens de production

Espaces de travail

Ouverture du **Bazaar St-So** à Lille, 5000 m² d'ateliers, d'espaces de travail et événementiel

Investissements

Des prêts à taux zéro pour financer l'achat de matériel, d'équipements, des formations…

Couverture des risques

Formations

98 formations organisées, **1128** participant·es

Assistance juridique

3200 consultations

Assurances

Responsabilité civile professionnelle, accidents du travail, matériel, risques informatiques…

Service client·e

18 997

factures émises, auprès de **8 364** client·es en France

149 308

factures émises, auprès de **26 506** client·es en Belgique

—Smart, sur les territoires en France

La question de l'ancrage local et de la proximité avec ses membres est déterminante pour Smart, qui est présente dans 15 villes en France.

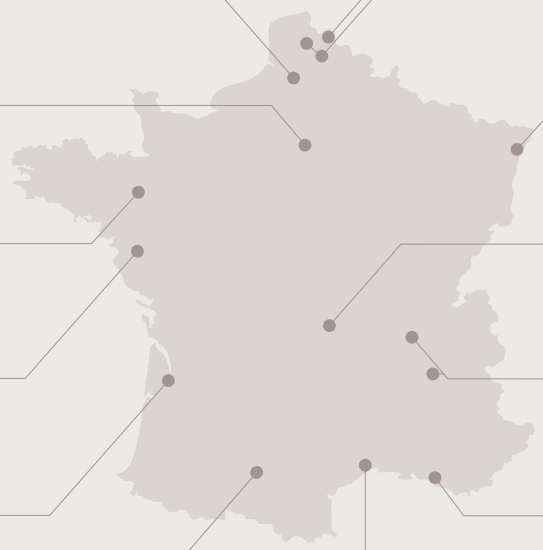

LILLE
MEMBRES SALARIÉ·ES* 455
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 9

AMIENS
MEMBRES SALARIÉ·ES* 60
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 2

ARRAS/ BÉTHUNE
MEMBRES SALARIÉ·ES* 39
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 2

PARIS
MEMBRES SALARIÉ·ES 589
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 10

STRASBOURG
MEMBRES SALARIÉ·ES 206
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

RENNES
MEMBRES SALARIÉ·ES 340
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 4

CLERMONT-FERRAND
MEMBRES SALARIÉ·ES 120
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 2

NANTES
MEMBRES SALARIÉ·ES 202
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

LYON/GRENOBLE
MEMBRES SALARIÉ·ES 323
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 4

BORDEAUX
MEMBRES SALARIÉ·ES 93
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 1

MARSEILLE
MEMBRES SALARIÉ·ES 252
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

TOULOUSE
MEMBRES SALARIÉ·ES 222
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

HORS FRANCE
MEMBRES SALARIÉ·ES 27

MONTPELLIER
MEMBRES SALARIÉ·ES 203
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

* Hors GrandsEnsemble/Alterna

—Smart, sur les territoires en Belgique

Smart est présente dans 10 villes en Belgique.

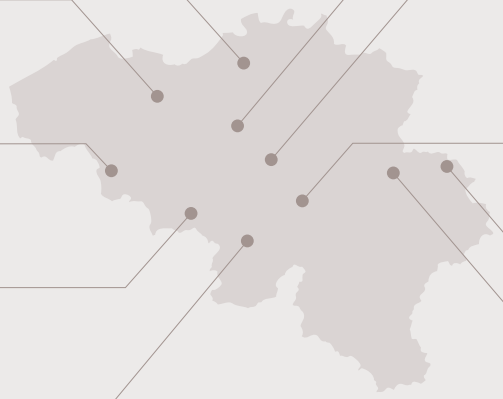

ANVERS
MEMBRES SALARIÉ·ES 863
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 5

GAND
MEMBRES SALARIÉ·ES 763
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 4

TOURNAI
MEMBRES SALARIÉ·ES 527
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 2

MONS
MEMBRES SALARIÉ·ES 781
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

CHARLEROI
MEMBRES SALARIÉ·ES 664
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 3

BRUXELLES
MEMBRES SALARIÉ·ES 8 924
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 39

LOUVAIN-LA-NEUVE
MEMBRES SALARIÉ·ES 1 567
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 2

NAMUR
MEMBRES SALARIÉ·ES 1 131
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 6

EUPEN
MEMBRES SALARIÉ·ES 61
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 1

LIÈGE
MEMBRES SALARIÉ·ES 2 115
NOMBRE DE CONSEILLER·ES 11

HORS BELGIQUE
MEMBRES SALARIÉ·ES 229
CONSEILLER·ES VOLANT·ES 3

—Outils de gestion

Les membres de la coopérative pilotent, gèrent, administrent, déclarent et facturent leurs activités économiques via une plateforme en ligne. Chacun·e est responsable de ses activités et Smart coordonne le développement de cet outil partagé. Des améliorations y sont apportées en continu. Un travail de l'ombre dont voici les principales réalisations en 2020.

Travailler à l'étranger: simplification des démarches

Travailler à l'étranger requiert le respect de certaines règles et formalités. Exemple: un membre résidant en Belgique qui désire travailler en France doit fournir aux autorités françaises une attestation qui prouve qu'il ou elle dépend de la sécurité sociale belge ainsi qu'une déclaration pour vérifier qu'ielle répond aux conditions de travail. Smart fournit ces documents et de nouvelles fonctionnalités permettent désormais de simplifier cette démarche pour les détachements les plus nombreux (de la Belgique vers la France – 8561 contrats prestés en France en 2019). Un formulaire est à présent disponible en ligne lors de l'encodage d'une prestation et un outil facilite le traitement par l'équipe opérationnelle, à l'autre bout de la chaîne.

Évolution des outils informatiques

Pour améliorer les services informatisés mis à disposition des membres, il est nécessaire d'entamer un travail de fond. Cette mission, bien qu'essentielle, est souvent invisible aux yeux des utilisateur·trices de ces outils. Pourtant, cette tâche titanesque permet de corriger et résoudre les bugs, d'accélérer les temps de traitements des documents, de garantir des mises à jour régulières et efficaces des applications web, notamment suite aux évolutions légales. Depuis les coulisses de l'interface de gestion des prestations, on écrit, on réécrit et on teste tous les scénarios pour éviter des erreurs et améliorer la qualité de service.

Refonte des outils de gestion de paie

La gestion de la paie est un service central mutualisé au sein de Smart. Chaque mois, 11 000 bulletins et fiches de paie sont établis en France et en Belgique, et autant de déclarations sont envoyées aux différentes administrations et caisses de paiement. Cette charge administrative considérable nécessite que l'on améliore son fonctionnement. Un vaste chantier d'optimisation de la gestion de paie a débuté en 2020. Le but: mieux répondre aux spécificités des salarié·es de Smart, faciliter la gestion et réduire les coûts. La crise sanitaire a aussi nécessité des développements afin de permettre l'encodage des périodes indemnisées sans salaire.

Monitoring des outils en ligne

Chaque jour, on enregistre près de 2300 connexions aux outils en ligne où les membres gèrent, déclarent, facturent leurs activités. La disponibilité de ces outils est cruciale, et il est nécessaire d'intervenir rapidement en cas de problème ou de panne. Smart s'est dotée en 2020 d'un système d'analyse et d'alerte qui permet d'anticiper tout problème et d'intervenir au plus vite en cas de dysfonctionnement. Un dispositif est en place pour pallier les éventuelles pannes, dès que les alarmes sonnent, l'équipe informatique est informée. Résultats: problèmes mieux ciblés, temps de résolution réduit et pannes évitées.

CHIFFRES CLÉS

Près de **2300** connexions aux outils (espace membre) par jour en Belgique

207 améliorations (petites ou grandes) apportées aux outils en ligne

—Accompagnement

Au vu de cette année chamboulée, l'accompagnement des membres s'est efforcé de limiter l'impact économique de la crise et de favoriser la relance. Un soutien particulier a également été mis en place en France pour les artistes et technicien·es empêché·es de déclarer leurs prestations sous le régime de l'intermittence.

Gestion des prestations annulées

Conséquence directe de la pandémie, de nombreuses prestations des membres de la coopérative n'ont pu être menées à terme, ou ont été annulées. Pour faire face à cette situation, Smart en tant qu'employeuse a mobilisé les dispositifs de chômage temporaire Covid (en Belgique) et de mise en activité partielle (en France), pour permettre à ses travailleur·euses d'être indemnisé·es. Il s'agit d'un des volets du plan Corona. Le recours à ces indemnisations a engendré la création d'une nouvelle interface dans les outils pour automatiser et simplifier les demandes. 18 985 jours de travail ont été indemnisés en Belgique. Pour les artistes et les technicien·nes intermittent·es en France, la coopérative a suivi les recommandations du ministère de la Culture. Il a donc été demandé aux producteurs d'honorer leurs engagements, de payer et de déclarer les prestations prévues, annulées à cause du contexte sanitaire. Les salarié·es en Belgique actif·ves dans l'événementiel et les membres en CDI ont pu compter sur Smart pour les aider à introduire une demande d'indemnisation. Smart a en effet mis en place un dispositif pour introduire les demandes de chômage temporaire en respectant les conditions fixées par l'ONEM.

Cessation contrainte des activités sous le régime de l'intermittence en France

Au sortir de l'été 2020, alors qu'une légère reprise s'amorçait, les membres français·es artistes et technicien·es intermittent·es ont subi les effets d'une autre crise. Au 1er septembre, 4000 membres recevaient un courrier de Pôle Emploi Services les informant de l'impossibilité de recourir à leur outil de production partagé pour administrer leurs projets audiovisuels ou de spectacle sous le régime d'intermittence. À la suite de cette décision unilatérale, qui fait l'objet d'une procédure judiciaire, les comptes employeurs de La Nouvelle Aventure et de l'établissement Smart SCIC Audiovisuel, se sont vus radiés par Pôle Emploi (à lire aussi page 13). Smart a bénéficié du concours solidaire d'autres structures pour permettre aux productions déjà engagées de poursuivre leur diffusion, et aux membres de pouvoir être rémunéré·es. Notre partenaire historique, Illusion & Macadam, a permis ce soutien vital pour les activités du spectacle vivant, tout comme l'association 4000 secondes pour celles de l'audiovisuel. Dans l'attente de l'avancée de la procédure judiciaire, l'activité de La Nouvelle Aventure a été mise en sommeil, et des mesures ont été prises pour soutenir les membres en dehors de la coopérative. Quant à l'établissement Smart SCIC Audiovisuel, ses sociétaires peuvent continuer à être salarié·es au régime général via le module «production de projets». L'outil de production audiovisuelle reste néanmoins actif : de nouveaux services y sont fournis, dont la possibilité d'investir dans l'achat de matériel professionnel.

—Coup d'accélérateur aux sessions d'info en ligne

Avant de rejoindre l'entreprise partagée, les membres assistent généralement à une session d'information pour découvrir comment fonctionne Smart, ses outils, ses valeurs. Nouveauté 2020, Covid oblige: Smart a proposé des sessions d'information en ligne. Au total, **548** sessions d'informations ont été organisées pour **8697** participant·es.

#Parole à...

L'équipe de conseiller·es du Hainaut

De gauche à droite : Haïchel Pal, Aline Brassart, Benoit Dumortier, Damien Noël, Marie Debeurme, Nathalie Ancel, Amaury Haegeman, Audrey Gilson

Nous sommes une équipe de huit personnes, cinq conseillères et trois conseillers et sommes répartis entre trois antennes : Charleroi, Mons et Tournai. Nous sommes toutes et tous impliqués dans la coopérative à différents niveaux (projets prioritaires, organes de représentation syndicale, missions d'intérêt collectif).

Avec la crise sanitaire, nous avons dû apprendre à nous réorganiser, vis-à-vis du service à rendre aux membres et dans nos relations d'équipe.

Bien qu'un temps d'adaptation fût nécessaire, les outils mis en place nous ont permis de nous rapprocher et de dialoguer quotidiennement pour des questions d'informations aux membres, partage de connaissances et échanges conviviaux et pratiques… Cela nous a permis aussi d'organiser et répartir de manière plus optimale la charge de travail (pour les sessions d'information par exemple).

Par contre, vis-à-vis des membres, notre ressenti est plus mitigé.. bien que les rendez-vous soient plus efficaces grâce aux outils (les partages d'écran…), la convivialité des rendez-vous et les rencontres informelles dues aux lieux partagés nous manquent.

L'équipe de conseillères de Gand et Anvers

Barbara Baert, Nele Cassiers, Annelies de Brabandere, Eline Lenaerts, Tinne Lommers, Sofie Potiau, Julie Scheers

En Flandre, nous sommes sept conseillères réparties entre Gand et Anvers. Depuis des années, nous tenons notre réunion d'équipe mensuelle ensemble, et depuis le début de la pandémie, nous avons vraiment uni nos forces. Aujourd'hui, nous sommes une équipe soudée par notre travail dans lequel nous essayons de donner une place au talent de chacune. Cela permet de mieux répartir les tâches, de répondre plus rapidement aux questions ou aux besoins des membres, et de remplacer rapidement une collègue absente. Le télétravail a également modifié les contacts avec nos membres, en les limitant à des consultations numériques. Comme en Flandre nous ne sommes présentes qu'à Gand et à Anvers, nous pouvons plus facilement soutenir les membres qui n'habitent pas à proximité d'un bureau. Ils ne doivent pas se déplacer pour assister à une session d'information ou pour ouvrir une Activité. Nous voyons et écoutons les membres tout aussi souvent, même si ce n'est plus en face à face. Bien sûr, les discussions spontanées avec les membres qui passaient à l'improviste pour une petite question, pour remettre un document ou en restant pour une tasse de café nous manquent. Nous sommes convaincues que notre équipe sortira plus forte de cette crise. Nous souhaitons développer les connaissances numériques que nous avons acquises et la collaboration initiée après la crise, et les combiner avec le retour des contacts plus spontanés en face à face.

—Formations

Si la crise sanitaire, et de surcroit le confinement, ont contraint Smart à reporter 36 formations, ils ont surtout permis de développer des sessions en ligne. Une première pour la coopérative ! Forte des résultats positifs de cette expérience et afin d'élargir l'accès à ce programme, Smart a décidé de poursuivre dans cette voie en septembre 2020…

Nos formations en quelques chiffres

En 2020, au total, Smart a organisé 98 formations suivies par 1 128 personnes. C'est plus ou moins 500 en plus que l'an dernier ! (voir graphique pour les détails).

Un succès que l'on doit en grande partie aux formations en ligne. Sur 59 formations mises en place, Smart a accueilli plus de 750 participant·es. Un résultat qui a convaincu le Service formation de proposer dans le futur des sessions tant en présentiel qu'à distance.

Le premier confinement a aussi été l'occasion d'ouvrir la possibilité aux membres de France d'y participer. Elles·ils sont quelques 246 à s'être formé·es.

2020 aura été l'occasion de proposer des formations dans d'autres langues : sept en anglais et quatre en néerlandais. Smart espère réitérer cette offre dont le succès a été également prouvé.

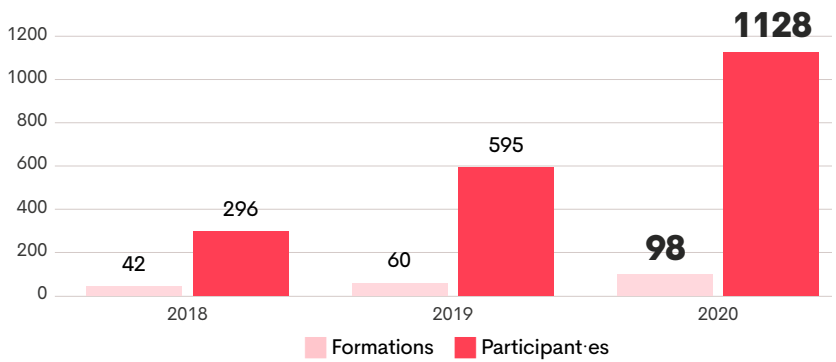

#Parole à...

«Les formations m'ont redonné confiance en moi»

Fazia Smail

Paysanne boulangère en devenir

Je suis tombée sur le programme de formation de Smart et j'ai participé à une première formation, à une deuxième et à une troisième. J'ai commencé à y voir plus clair par exemple sur la segmentation d'un marché ou encore sur la construction d'une relation avec ses client·es. Cela m'a redonné confiance en moi. C'était enfin du concret au niveau du contenu. Les formateur·trices sont tous·tes spécialisé·es, du coup, les échanges ont été, pour ma part, très concluants. (...) Si je prends la formation «comment fixer votre prix?», elle fut extrêmement révélatrice car cette question était très cruciale pour moi. Jusque-là, je faisais mes calculs en tenant compte des matières premières mais sans jamais penser à ma propre rémunération, aux jours de vacances ou de maladies. Après avoir pris en compte tous les paramètres, je me suis rendu compte que le prix de départ de mon pain était bien trop bas!

—Aide sociale

Smart a étendu les mesures de solidarité prises pendant la crise au-delà de son cœur de métier.

Un coup de pouce financier

Conformément à sa volonté d'être un projet solidaire et de mettre en place au besoin des aides spécifiques envers sa communauté (à l'instar de ce qui avait été fait en 2016 au moment des attentats de Bruxelles), Smart a mis en place une aide sociale via un fonds de solidarité pour soutenir les situations personnelles difficiles de ses membres. Celles et ceux se retrouvant en situation de précarité ou dans une impasse suite à la crise pouvaient bénéficier d'un soutien financier. Le fonds n'étant pas inépuisable, les situations les plus urgentes et critiques ont été traitées en priorité.

Ce fonds est financé de manière collective par l'ensemble des activités économiques des membres de Smart.

Soutien des membres à l'étranger

Tous·tes les membres (France et Belgique) amené·es à travailler à l'étranger ont été répertorié·es et contacté·es par téléphone au moment du premier confinement. Une aide au rapatriement a également été mise en place. Les frais engagés ont été remboursés par le dispositif d'aide sociale.

D'autres initiatives ont été mises en place dans ce cadre : un partenariat avec Pwiic afin de faciliter l'entraide solidaire entre la communauté de sociétaires et l'organisation d'ateliers de déconfinement permettant aux membres d'échanger sur leur vécu de la crise et réfléchir ensemble à la manière de rebondir.

445

aides ont été attribuées (sur environ **480** demandes) à des sociétaires, belges (89%) ou français·es (11%)

pour un montant total de

462 361€

(chiffres juin 2021)

Focus

#Parole à...

Bernadette Tshiebue, Dimitri Kernel, Gilles Thomas et Sebastiaan Van den Brande

Juristes en charge de l'accompagnement juridique

Chaque membre de l'équipe est un juriste généraliste. Pour autant, chacun·e peut être sollicité·e dans toutes les matières juridiques habituellement traitées pour Smart, et elles sont vastes : droit social, droit commercial, droit fiscal, droit public, droit de la propriété intellectuelle, droit de la mobilité internationale. Chaque juriste a eu une vie avant Smart, l'équipe est donc riche des diverses expériences précédentes acquises. (...) Nous sommes surtout sollicité·es pour des questions liées aux activités des membres : gestion des litiges commerciaux, relectures de contrats commerciaux ou de baux, défense des droits (droit d'auteur, etc.). (...) Enfin, un [autre] aspect non négligeable de notre travail est l'aspect pédagogique. Le travail de vulgarisation juridique est important. Nous devons faciliter la compréhension du droit sans le dénaturer. (...) Nous travaillons en direct avec l'équipe de conseiller·es. Elle est le maillon indispensable entre le service d'accompagnement juridique et les membres, c'est elle qui nous relaye leurs questions. (...) Le service juridique peut défendre les intérêts des membres jusque devant le ou la juge parfois. Et c'est toujours une grande fierté de protéger les droits d'entrepreneur·es lors d'un procès et d'obtenir gain de cause.

➡ LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'INTERVIEW

—Prévention des risques et santé au travail

La pandémie a complètement bouleversé le monde du travail. Et notamment, la prévention des risques professionnels et psychosociaux en entreprise.

Durant la pandémie, le télétravail a constitué un élément crucial de la poursuite des activités. Nous lui reconnaissons d'habitude uniquement des avantages, mais, dans le cadre de cette pandémie, il a pu révéler des risques comme un sentiment d'isolement (notamment pour les personnes vivant seules), la diminution ou perte de contacts avec les collègues, la difficulté de concilier la vie familiale et professionnelle.

L'employeur étant responsable de la santé et de la sécurité de ses employé·es, Smart a tout mis en œuvre afin d'anticiper et de prévenir ces risques, en comptant notamment sur les différents acteurs internes et externes à Smart pouvant jouer un rôle en cas de difficultés psychosociales liées à la situation de la pandémie de Covid.

En Belgique, le service interne de prévention des risques est piloté par un ingénieur en prévention de niveau 1 qui s'appuie sur l'expertise d'un service externe (CESI). Sa mission est double : il intervient en cas d'accident, mais il agit aussi en amont. En effet, il conçoit et met en œuvre des actions de prévention en collaboration avec le CPPT (Comité pour la prévention et la protection au travail).

En France, c'est le pôle ressources humaines qui intervient dans la surveillance de la santé (mobilisant les centres de médecine du travail), et en prévention des risques en rédigeant des documents uniques de sécurité.

Malgré les difficultés engendrées par la crise sanitaire, on peut se réjouir de certains effets positifs. On constate en effet une diminution de plus de 50% du nombre d'accidents du travail par rapport à l'année précédente en Belgique. Cette diminution est notamment due aux périodes de confinement et à la mise en place du télétravail.

CHIFFRES CLÉS

En Belgique

13 accidents, ayant entraîné → **855** jours d'incapacité de travail → pour **3 358 534** heures de travail prestées

En France

6 accidents, ayant entraîné → **147** jours d'incapacité de travail → pour **574 417** heures de travail prestées

—Assurances

Les accidents, les litiges, les dégâts matériels peuvent avoir de graves conséquences financières pour les activités des membres, ainsi que pour la coopérative. Smart dispose donc d'outils assurantiels très complets dont la mutualisation permet un coût individuel mesuré pour chaque activité par rapport au niveau de protection assuré.

L'ensemble des membres bénéficie d'une assurance «responsabilité civile professionnelle», couvrant les dommages causés à des tiers, qu'ils soient corporels ou matériels. En 2020, la coopérative a travaillé avec son partenaire MS Amlin afin d'uniformiser sa couverture assurantielle en France comme en Belgique à compter du 1er janvier 2021.

Le matériel utilisé par les membres et acquis par la coopérative bénéficie également d'une protection assurantielle. Cette couverture, assurée par P&V en Belgique et par Axa en France, peut être adaptée selon les besoins inhérents au matériel utilisé ou à certaines activités spécifiques.

Par ailleurs, la couverture assurantielle et la sécurité des travailleur·euses sont une priorité pour l'entreprise partagée, aussi les risques personnels bénéficient-ils d'une couverture forte.

En France, les travailleurs sont couverts par un dispositif national obligatoire, qui permet la protection en cas d'accident du travail (sur le lieu de travail et sur le trajet domicile-travail), ou de maladie professionnelle.

En Belgique, ce dispositif est mis en place conformément aux obligations légales, avec des options souscrites de manière volontaire. L'année 2020 a été l'occasion de déplacer le contrat Accidents de Travail auprès de la compagnie AG Insurance afin de conserver un tarif adapté à la statistique sinistre de la coopérative sur ces trois dernières années. En partenariat complémentaire avec AIG, la coopérative couvre ainsi :

— les accidents du travail et sur le chemin du travail ;
— les accidents survenus les jours où le sociétaire n'est pas couvert par un contrat Smart (jusqu'à un an après son dernier contrat) : assurance dite «vie privée» ;
— les accidents survenus lors des missions professionnelles à l'étranger : «Smart business mobility».

Depuis 2020, les risques informatiques, y compris ceux de pertes de données, sont couverts en Belgique, ainsi qu'en France. Smart veille ainsi à maintenir la persistance et la qualité de son dispositif d'assurance tout en le faisant progresser continuellement et en harmonisant au mieux ses outils de part et d'autre du Quiévrain.

—Service client·e

Le service client·e de Smart garantit le bon déroulé des échanges commerciaux des membres.

Il répond aux éventuelles questions des client·es, assure le suivi administratif des factures et des paiements, met en place des plans d'apurement et de remboursement.

Il gère également le recouvrement des créances par voie légale, lorsqu'aucune autre solution ne peut être trouvée. Basé à Bruxelles, il œuvre pour le compte de l'ensemble du groupe en France et en Belgique. Pour illustrer son travail, ci-contre quelques chiffres.

En 2020, le service client·e a porté une attention accrue aux situations individuelles des client·es qui pouvaient avoir été touché·es par la crise, afin d'adopter une réponse différenciée et si possible personnalisée face à des retards de paiement.

Sur un plan plus global toutefois, alors que cette crise pouvait laisser supposer un taux de faillite accru, les faillites en 2020 se sont maintenues à un niveau habituel. Le moratoire sur les faillites décidé par le gouvernement ayant certainement joué un rôle.

En France

— **18 997** factures émises, auprès de **8 364** client·es, dans **63** pays
— Facturation moyenne HTVA : **979 €**
— **2 338 606 €** d'encours client·es moyen annuel

En Belgique

— **149 308** factures émises, auprès de **26 506** client·es, dans **86** pays
— **31 068** rappels envoyés
— Facturation moyenne HTVA : **863 €**
— **9 885 774 €** d'encours client·es moyen annuel

—Espaces de travail partagés

Smart s'engage dans le développement d'espaces partagés, car ils répondent aux aspirations des travailleur·euses autonomes, évitent l'isolement, favorisent le pair-à-pair et les interactions. Plusieurs lieux ont vu le jour en Belgique et en France, et les projets de développement ne manquent pas !

Ouverture du Bazaar St-So

Après avoir ouvert notamment les Tanneurs à Liège, les Belneux à Mons, LaVallée et la KOP à Bruxelles, la coopérative Smart s'est associée en 2019 au projet de la Halle Tropisme (à Montpellier), au Bigre! Lieu (à Rennes) et à Composite (à Charleroi). En 2020, c'est le Bazaar St-So qui a ouvert ses portes à Lille. (Lire aussi le focus et le témoignage - pages suivantes)

© Photo: Béal & Blanckaert architectes urbanistes

© Photo: Nicolas Bomal

Dynamo

Smart soutient la coopérative immobilière à finalité sociale, Dynamo (Liège), qui après KulturA et les ateliers Dony vient de lancer un nouveau projet, Telenord, une boulangerie coopérative. En 2020, Smart a apporté un soutien au capital (investissement) de ce nouveau projet et a fourni un appui au fonctionnement de la coopérative. Smart partage les valeurs et les objectifs de Dynamo : protéger des bâtiments inoccupés de la spéculation immobilière tout en favorisant l'activité et le commerce local.
Plus d'infos : www.dynamocoop.be

LaVallée

Dans un contexte difficile, LaVallée et sa communauté ont fait preuve de dynamisme. La presse et le public ont salué ses expositions : retenons « Mue » (Vincent Glowinski et Chloé Schuiten), mais aussi « Les Tasses – toilettes publiques, affaires privées » (Marc Martin). Par ailleurs, LaVallée est partie prenante du projet « Places-3T ». Ce projet, soutenu par Erasmus+, vise à développer et à rendre pérennes les lieux du « troisième type », c'est-à-dire des espaces collaboratifs physiques, virtuels et/ou hybrides qui permettent l'innovation sociale, culturelle et entrepreneuriale.

© Photo: Isabelle Detienne

FOCUS

Le Bazaar St-So
un lieu à découvrir !

© Photos : Beal & Blanckaert architectes urbanistes

Le Bazaar St-So a ouvert ses portes en septembre 2020. C'est un lieu où foisonnent créativité, rencontres et échanges. Fondé par Smart et le cluster initiativesETcité, il est soutenu par la Région Hauts-de-France, la Métropole européenne et la Ville de Lille.

Une communauté de makers, artisan·es, coworkers et entrepreneur·es créatif·ves s'y côtoie joyeusement sur près de 5 000 m². La métamorphose de cet espace (une ancienne halle ferroviaire) a nécessité deux ans de travaux. Tout a été pensé pour préserver au maximum le patrimoine du site, y intégrer une dimension développement durable et répondre aux usages des résident·es.

Le Bazaar est un lieu qui a vocation à renforcer la présence de Smart dans un écosystème large d'acteur·trices impliqué·es dans l'innovation et la création d'activités. Son lancement en septembre 2020, dans une période peu propice aux rencontres et à l'évènementiel, a été remarqué. Les premiers effets du lieu se font déjà sentir pour les résident·es : organisation d'un marché des créateur·trices, accueil d'un incubateur pour les jeunes éloigné·es de l'emploi, organisation d'ateliers pour les enfants autour de l'architecture ou encore installation de jeunes cuisinier·es en formation dans la cuisine professionnelle.

L'objectif du Bazaar est de générer de nombreuses opportunités de partenariats et de développement pour les membres de Smart/GrandsEnsemble et les nombreux autres résident·es du Bazaar.

10,5M
d'euros investis par les partenaires, dont 6M d'euros par Smart et 4,2M d'euros de subventions publiques

77
entreprises résidentes (04/2021)

190
personnes sur site chaque jour sur un potentiel de 250 en vitesse de croisière (04/2021)

80%,
c'est le taux d'occupation des salles de réunion (04/2021)

35
salarié·es de l'équipe mutualisée Smart/GrandsEnsemble sont présent·es au sein du Bazaar, c'est aussi le lieu d'accueil des sessions d'information, des temps d'animation de filières, des sociétaires…

#Parole à...

«Le Bazaar me permet de développer mes activités»

© Photo : Jean Christophe Hecquet

Alexis Marque

Membre Smart depuis 2019, Designer industriel, maker et encore plein de métiers…

J'ai pris un petit bout de l'atelier cet été et ça change ma façon de travailler. Avant je ne pouvais stocker que dans mon garage, mais maintenant j'ai de la place, je peux accepter de plus grands projets. Cela m'a permis de développer mon activité d'agencement de meubles pour des particuliers ou des magasins. Mon atelier est un petit showroom, il change au fil des projets et je travaille aussi en bricolant de nouveaux outils. Nous sommes nombreux à travailler à l'extérieur dès que nous le pouvons et les gens sont curieux, viennent nous demander qui nous sommes, ce que nous faisons, s'ils peuvent visiter l'atelier. Le lieu permet aussi des rencontres, avec les autres résidents avec qui j'ai de nombreux projets, mais aussi avec des visiteurs qui viennent faire du «lèche-vitrine» autour du Bazaar et posent des questions quand je suis dehors. Les derniers croisés vont peut-être même devenir des client·es.

—Financement des investissements

Jusque fin 2021, dans le cadre du plan Corona, Smart propose à ses membres titulaires d'une Activité (en Belgique et en France) un prêt sans frais de dossier ni intérêt. Seul le montant du prêt devra être remboursé.

Le prêt à taux zéro (crédit interne) est une avance de fonds mutualisée au bénéfice des activités des membres. Il permet notamment l'achat de matériel et d'équipements, de marchandises, le financement de formations, ou de tout besoin d'investissement quantifié et évalué, sous critères, nécessaire à l'accompagnement économique des activités.

Jusqu'ici, Smart garantissait essentiellement le fonds de roulement nécessaire aux paiements de salaires. Depuis 2018, en Belgique, il était possible pour toute activité de bénéficier d'un crédit d'investissement, pour tout achat de matériel et d'équipements dits «d'investissement», moyennant des frais de dossier équivalent à 3% du montant accordé.

Aujourd'hui, dans le contexte que nous avons subi, cette solution de prêt est offerte à taux zéro : une solution financière unifiée, dans la durée, qui est un marqueur supplémentaire de la capacité de l'entreprise partagée à soutenir les activités économiques de ses membres. Ce dispositif bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale (Finance & Invest Brussels).

L'ensemble coopératif

© Photo : My Zoom

—Le modèle de gouvernance

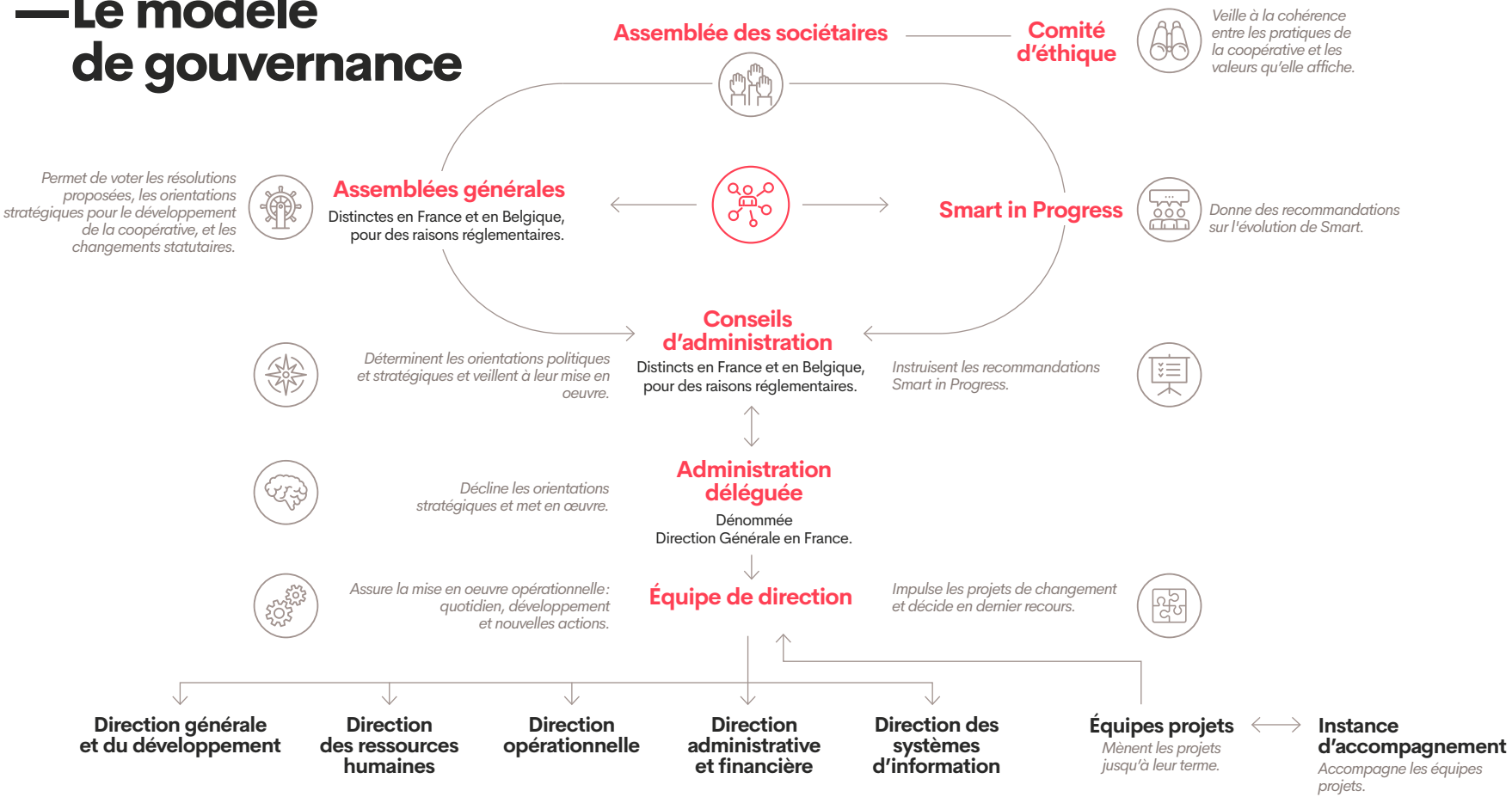

➡ VOIR L'ORGANIGRAMME PAGE 35

—Conseils d'administration et gouvernance

Chevilles ouvrières du groupe Smart, les conseils d'administration veillent à la mise en œuvre des orientations politiques et stratégiques de la coopérative. Leur rôle est d'autant plus important lorsque la société est traversée par une crise sanitaire ou lorsque les activités de Smart sont menacées.

Belgique et France : une gestion unifiée

Smart a la particularité d'être un ensemble coopératif actif dans plusieurs pays. Cet ensemble est composé de plusieurs structures juridiques dont la gestion est unifiée entre la Belgique et la France. La grande originalité de Smart est d'organiser sa cohérence au travers d'une seule direction et d'une seule équipe salariée belgo-française au service de l'ensemble du projet.

Au niveau de son gouvernement, ce sont quatre conseils d'administration distincts qui pilotent les différentes entités (la fondation Smart et SmartCoop en Belgique, la Scic SmartFr et la Scop GrandsEnsemble en France) ainsi que deux gérances côté français pour La Nouvelle Aventure et Alterna. Les conseils d'administration sont composés de sociétaires élu·es par l'assemblée générale. Toutes les parties prenantes y sont représentées : travailleur·euses utilisateur·trices des services, client·es, partenaires et employé·es de l'équipe mutualisée. (La liste des membres des CA se trouve à la page 59). Ensemble, ils composent un socle de compétences multiples et complémentaires à la disposition du projet Smart.

Leur mission : déterminer les orientations politique et stratégique de l'activité de l'entreprise et veiller à leur mise en œuvre : comptes annuels, rapport de gestion, agrément et tenue du registre des sociétaires, etc.

La direction au quotidien est assurée depuis 2019 par Anne-Laure Desgris et Maxime Dechesne. Nommé·es par les différents conseils d'administration, on l'appelle « l'administration délégué·e » (AD) en Belgique, et « la direction générale » (DG) en France. Elle gère le pouvoir exécutif : c'est elle qui emploie les salarié·es. Elle est également responsable devant les conseils d'administration qui peuvent la révoquer à tout moment.

L'assemblée des sociétaires regroupe l'ensemble des personnes ayant souscrit des parts sociales dans l'une des structures coopératives du groupe. Cette assemblée est sollicitée pour participer à la vie et au développement de la coopérative au fil de l'année.

CHIFFRES CLÉS

France
9
réunions des CA SmartFr et GrandsEnsemble en 2020

Belgique
8
réunions du CA (SmartCoop) en 2020

1
séminaire sur la stratégie de développement international

Commun
3 réunions et **1** séminaire en janvier 2020 avec les différents CA à Liège.
À l'agenda : la circulation de l'information, la transparence et la transversalité

—Les conseils d'administration s'adaptent aux changements

L'année 2020 a nécessité de mettre en place des mesures d'urgence pour faire face à la crise, exigeant dialogue et suivi régulier des instances de gouvernance. Ces dernières ont également travaillé ensemble pour définir des objectifs communs à l'horizon 2025.

Des CA qui s'adaptent et s'intensifient

L'année 2020 a contraint les conseils d'administration à s'adapter. Désormais habitués à se retrouver par visioconférence, ils se sont réunis plus fréquemment pour faire face à la crise. Dès mars, les administrateur·trices ont dialogué pour mettre en place le plan Corona et ont ensuite assuré son suivi régulier. De nombreux autres sujets ont été traités durant le premier confinement : arrêté des comptes, organisation de l'assemblée générale, instruction des recommandations Smart in Progress, suivi de la situation économique et financière, rénovation statutaire, etc.

Un renouvellement des membres des CA en France

Les conseils d'administration du groupe en France ont été renouvelés à l'assemblée générale de juin 2020. Dix-sept personnes ont été élues, treize pour la première fois, nécessitant des temps d'interconnaissance et d'acculturation. Deux objectifs sont fixés au moment du renouvellement pour l'année à venir :

— entamer un travail de révision des statuts pour permettre une meilleure représentativité des membres et une meilleure articulation franco-belge.

— assurer un suivi plus particulier des aspects financiers pour prendre le chemin de l'équilibre économique et de l'autonomie financière.

Il est prévu de remettre les mandats en jeu lorsque la rénovation statutaire sera actée.

Un changement de statuts en Belgique

En juin 2020, l'assemblée générale a adopté des changements aux statuts :

— La mise en conformité avec le code des sociétés et des associations (en vigueur depuis 2019).

— La scission de la catégorie de sociétaires B afin de reconnaitre une place particulière aux salarié·es de l'équipe mutualisée. La catégorie A rassemble les salarié·es membres; la catégorie B, les salarié·es de l'équipe mutualisée ; la catégorie C, les partenaires.

— Un ensemble de points visant à améliorer le fonctionnement de la structure. Ils concernent le CA (critères d'éligibilité, collégialité des décisions, nomination de l'administrateur·trice) et la gestion journalière.

Ces premiers travaux ouvrent la porte à un chantier plus large autour de la place des personnes de catégorie B.

Une stratégie franco-belge 2020-2025

Le travail d'élaboration d'une stratégie commune à la France et la Belgique a été lancé en 2020. Il pose des principes d'actions et trace des axes de mise en œuvre. Ses grandes lignes sont issues du processus Smart in Progress. Cette matière riche a servi de terreau à l'écriture par l'administration déléguée d'une proposition qui a ensuite été discutée, travaillée, amendée par les conseils d'administration (lire à ce sujet la page 7). Percuté par le conflit avec Pôle Emploi, ce travail a dû être adapté en France pour définir des priorités à plus court terme et envisager le redéploiement des activités dans le pays. Ajoutons encore qu'un séminaire dédié à la stratégie de développement international pour les trois prochaines années a eu lieu en Belgique en août 2020.

—Les membres des conseils d'administration

SmartFr

Céline Courdain
Maxime Dechesne
Anne-Laure Desgris – Présidente du conseil d'administration
Francina Espuny
Alejandra Flichman
Samir Khebizi
Robin Maso
Maria Joao Pita
Caroline Senez

GrandsEnsemble

Angela Convers
Laurent Courouble
Maxime Dechesne
Anne-Laure Desgris – Présidence du conseil d'administration
Matthieu Falce
Benoît Guyot
Maya Leclercq
Julie Mayer
William Renaut
Nadège Riche

SmartCoop

Isabelle Azaïs
Lapo Bettarini
Lira Campoamor
Julien Charles
Pierre D'haenens
Maxime Dechesne (Smart fondation) – Présidence du conseil d'administration
Karl Delandsheere
Marielle Demilie
Anne-Laure Desgris
Gérard Fourré
Françoise Kemajou (Pour la Solidarité)
Marie-Laure Lulé
Marylène Vandenbulcke
Hugo Vandendriessche
Marie-Françoise Wirix

La Fondation

Pierre D'haenens
Maxime Dechesne
Anne-Laure Desgris
Fabien Glineur
Serge Goldwicht
Manuel Hermia
Pierre Vreven

Joëlle Boucher

Extrait de l'analyse : On ne nait pas administrateur·trice. Mais le devient-on ?

Les réunions conjointes, depuis début 2020, des CA de la Fondation, de SmartCoop et de SmartFr constituent une vraie réussite. Elles permettent une ouverture vivifiante sur d'autres manières de fonctionner, de se nourrir les unes les autres des solutions qu'ils trouvent à leurs problématiques, et renforcent le sentiment de légitimité (il n'est pas rare, qu'en tant que membre du CA, on se pose la question de savoir si l'on remplit correctement son mandat). Le travail de logistique pour organiser ces méga-réunions n'est pas mince, mais Smart a l'expérience et les ressources nécessaires pour le mener à bien.

À lire
On ne nait pas administrateur·trice. Mais le devient-on ?

Marie-Françoise Wirix

Comme je suis d'une curiosité maladive et que ce projet m'intéresse dans tous ses aspects, j'ai mis mon nez partout. Je connais donc la maison comme ma poche dans tous ses rouages. […] La coopérative s'est alors créée et à ce moment, je me suis dit que j'avais un rôle à jouer puisque je connaissais la maison sous tous ses aspects, et j'espérais pouvoir encore y apporter quelque-chose. C'était un espoir. […] L'ensemble des apports, des acteurs qui sont présents est important. Je pense que la façon d'avoir pensé la constitution du CA était très intelligente : qu'il y ait des membres permanents, des hommes, des femmes, des membres extérieurs… Tout le monde a son importance. Pour moi, il faut garder cette multitude d'apports, c'est indispensable. […] Pour moi, le rôle de l'administrateur, c'est de contrôler tout ce qui se fait à l'interne et aider à la bonne prise de décision, à la bonne gouvernance et donc d'aborder les sujets les plus divers. Je pense qu'au CA, il ne devrait pas y avoir de questions taboues ou non-abordables. C'est un outil où la décision participative devrait vraiment jouer son rôle pleinement.

—Le sociétariat

35 913
sociétaires pour 3 coopératives

27 268
Belgique

dont **3 162** nouveaux en 2020

SmartCoop

8 645
France

dont **983** nouveaux en 2020

GrandsEnsemble
130 dont **59** nouveaux en 2020

SmartFr
8515 dont **924** nouveaux en 2020

3 CATÉGORIES DE SOCIÉTAIRES			DONT NOUVEAUX NOUVELLES
Catégorie A	**Utilisateur·trices du service**	**27 205**	**3162**
Catégorie B	**Employé·es équipe mutualisée**	**35**	
Catégorie C	**Partenaires, personnes morales**	**28**	

2 CATÉGORIES DE SOCIÉTAIRES			DONT NOUVEAUX NOUVELLES
Employé·es de la coopérative (entrepreneur·es-salarié·es et équipe mutualisée)	**Entrepreneur·es-salarié·es**	**92**	**50**
	Équipe mutualisée	**27**	**9**
	Ancien·nes salarié·es	**5**	
Non-employé·es de la coopérative	**Associé·es extérieur·es**	**6**	

9 CATÉGORIES DE SOCIÉTAIRES			DONT NOUVEAUX NOUVELLES
Catégories 1,2,3	**Bénéficiaires***	**8447**	**911**
Catégorie 4	**Salarié·es équipe mutualisée de la SCIC**	**51**	**12**
Catégories 5, 6, 7, 8, 9	**Partenaires****	**17**	**1**

* Coordinateur·trices d'activité, utilisateur·trices affilié·es ou occasionnel·les, employeur·euses utilisateur·trices Gestion de contrats

** Client·es, partenaires représentatif·ves du secteur, sur les territoires, professionnel·les et qualifié·es, économiques

—Faire coopérative

Faire vivre une coopérative, c'est se rencontrer et échanger pour permettre au projet de grandir. Pas simple quand on est confiné·e… Malgré le contexte compliqué, Smart a fait évoluer ses pratiques. On retiendra : la force de la nouveauté, du rebond et de la créativité.

Let's coop

Les assemblées générales se sont tenues les 22 et 23 juin 2020, elles ont été retransmises en direct sur internet. Au préalable, des ateliers ont été organisés pour permettre aux sociétaires de comprendre les comptes, parler des changements statutaires, rencontrer les candidat·es aux CA, et saisir les enjeux liés aux assemblées générales. 1100 votant·es ont contribué à faire évoluer la coopérative. 12 500 vues ont été totalisées pour l'ensemble des vidéos réalisées pour l'occasion.

Smart in Progress

En 2015, le processus Smart in Progress a posé les bases du projet coopératif belge. Il ne s'est plus jamais arrêté. En 2019-2020, le processus a traversé la frontière et s'est étendu en France. 21 groupes de travail répartis sur les territoires ont produit 53 recommandations sur sept thématiques.

Thématiques du cycle Smart in Progress 2020-2021 :

— L'accompagnement ;
— Un nouvel horizon post-crise sanitaire ;
— Penser et agir pour l'égalité des genres ;
— Un modèle économique viable ? (En France uniquement)

À lire

— Comment participer à l'évolution de Smart ? Smart in Progress : un processus de participation unique et original

Bigre ! se déplace en caravane et crée sa radio

Depuis 2015, trois coopératives, Oxalis, Coopaname et Smart, profitent de la fin de l'été pour s'offrir un grand bol d'air avec une Bigre ! Rencontre à Sète. Pendant une semaine, leurs membres se réunissent pour expérimenter l'interconnaissance et l'intercoopération. En 2020, pas de regroupement à Sète, mais une caravane qui est passée par Lyon, Paris et Bruxelles et qui a rassemblé plus de 350 personnes à travers des ateliers, des débats, des échanges de bonnes pratiques, des propositions issues des coopérateur·trices. Le tout autour d'une radio itinérante, fil rouge de l'événement.

À lire

17 nouvelles publications, dont :

— La radio, un outil pour nous relier

— Smart in Progress, la participation continue en temps de crise

À écouter

— Les émissions et podcasts de la Bigre Radio

Une école de la coopération se construit pas à pas

Des actions variées ont alimenté la culture coopérative et fait avancer l'école de la coopération. Entre nouveautés et estampillage d'actions existantes, citons :

— La naissance d'ateliers « 100 minutes pour le sociétariat » ;

— La réalisation de 17 publications pour nourrir les pratiques par des expert·es membres ; salarié·es, partenaires, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

— Le développement du centre de documentation ;

— Une évaluation de nos processus participatifs ;

— Des échanges avec d'autres coopératives et partenaires d'éducation permanente/éducation populaire ;

— La mise en place d'ateliers de déconfinement ;

— La préparation de temps d'échanges thématiques ;

— Des apports formateurs pour les personnes démarrant un mandat d'administrateur·trice.

#Parole à...

—La coopérative saisie par ses coopérateur·trices

Le Comité Collectif Local de Nantes est un groupement de membres formé suite au cycle Smart in Progress 2019–2020. Sa mission : impulser la vie coopérative au niveau local en interrogeant au long cours trois thèmes : l'entrepreneuriat, la vision politique, et la convivialité. Il met en place des projets qui lui tiennent à cœur.

«L'époque est à la réinvention de nos manières de travailler»

© Photo : Guillaume Chuecas

Thibault Sellier

Sérigraphe, sociétaire de Smart, membre du Comité Collectif Local de Nantes (CCL)

Le Comité Collectif Local est la suite logique de l'intégration de mon activité dans la coopérative. La coopération, l'échange et l'entraide sont autant de réponses à l'atomisation des pratiques artistiques en autoentrepreneuriat précaire, en particulier dans ce contexte pandémique de délaissement des affaires culturelles par le pouvoir. Le CCL est l'outil qui permet de s'organiser ensemble au niveau local, la ressource qui nous permet de nous rencontrer et d'apprendre à nous connaître entre sociétaires pour pouvoir agir ensemble. Je suis membre actif dans une panoplie de dynamiques collectives sur le territoire que j'habite et il est important pour moi que ma création plastique s'inscrive dans cette logique. L'époque est à la réinvention de nos manières de travailler. Le fait de m'investir dans les communs de manière générale, et dans le CCL en particulier, me donne de l'espoir de ce point de vue. L'entreprise partagée permet tout ce que je viens de citer. Le Comité collectif Local est une émanation de Smart in Progress et n'aurait sûrement pas vu le jour sans ces moments de rencontres.

—Un engagement dans le mouvement coopératif

Faire coopérative, c'est aussi regarder ailleurs, s'inspirer, et s'impliquer avec d'autres sur des projets et des actions.

Opération Masks Brussels

De mai à juillet 2020, l'opération Masks Brussels, menée en partenariat avec l'entreprise de travail adapté bruxelloise Travie, a permis de «convertir» une production spontanée de masques en tissus par des couturières bénévoles, en une filière structurée permettant de rémunérer décemment 90 couturières membres de Smart. Cette opération a montré les difficultés et les écueils à organiser ce type de filière dans l'urgence, mais aussi le rôle que pouvait jouer Smart quant aux conditions de tarification de ses travailleur·euses : autant de leçons à tirer pour l'avenir. L'expérience de la fabrication des masques en Europe est emblématique de nouveaux enjeux du monde du travail.

À lire

—Le monde d'après sera-t-il une mascarade ?

Coopérer : une idée qui fait son chemin

Au cœur du premier confinement, Smart a mis en lumière l'importance des modèles coopératifs comme solution durable de sortie de crises. La tribune «Coopérer : une idée qui fait son chemin», rédigée par Smart, Coopaname, Manufacture coopérative, Oxamyne et la Confédération générale des Scop, a recueilli plus de 2500 signatures en quelques heures.

Coopérer à l'échelle internationale

Sur le plan international, Smart coordonne plusieurs groupes de travail :

— «Emploi non standard et de plateforme» du réseau Cecop où sont analysées les réponses coopératives à ces emplois ;

— «Future of work» du groupe de réflexion international sur l'entrepreneuriat coopératif porté par l'Alliance Coopérative Internationale.

Dans le cadre de la célébration de la branche coopérative de l'OIT, Smart a rédigé un paper intitulé «L'entreprise partagée ou le renouveau coopératif pour faire face aux défis des travailleurs autonomes» et a participé à un panel.

Une fédération pour les CAE en France

La Fédération des Coopératives d'activité et d'emploi a vu le jour en décembre 2020. Les CAE se fédèrent pour porter leur ambition, développer l'entrepreneuriat salarié·e associé·e en CAE, s'épauler et se projeter à travers l'échange et l'ouverture partenariale. Smart (via GrandsEnsemble et Alterna) est partie prenante de ce projet, au milieu de 150 représentant·es et partenaires cofondateur·trices (CG Scop, Coopérer pour Entreprendre et Copéa). L'année 2021 sera consacrée au déploiement du projet (adoption des statuts, élection du premier CA, etc.).

Ça se réécoute

La Bigre Radio a réalisé, fin août 2020, des émissions aujourd'hui disponibles en podcast sur des thématiques clés. Ces émissions ont permis de rassembler un ensemble de partenaires de l'écosystème de Smart autour du travail, de l'égalité, du monde d'après… Autant de sujets qui invitent à l'action.

À écouter

—Les émissions de la Bigre Radio

S'engager et innover au travers d'élections sociales

Les élections sociales sont le temps fort de la démocratie sur les lieux de travail. Au-delà du cadre réglementaire auquel Smart s'est soumise en tant que structure employeuse, la coopérative a souhaité s'engager et innover sur la participation de ses membres. Objectif : ouvrir la voie à une représentation plus large de la diversité des profils qui la composent.

Même si le calendrier a été quelque peu bouleversé en raison de la crise sanitaire, les élections sociales se sont tenues au sein de Smart en Belgique et en France durant le mois de novembre 2020. Elles ont permis aux travailleur·euses d'élire, pour une durée de quatre ans, leurs représentant·es au sein, en Belgique, du conseil d'entreprise (CE) et du comité pour la prévention et la protection du travail (CPPT) mais aussi, en France, du comité social et économique (CSE). Leur objectif est de représenter et défendre les intérêts de l'équipe mutualisée dans le cadre de ce qu'on appelle le dialogue social. Un dialogue social que Smart souhaite faire avancer, cette fois, avec ses membres travailleur·euses.

Elle est donc bien là, la nouveauté, le prétexte des élections de 2020 : c'est l'implication de tous·tes les membres ! Si pour l'étape des élections*, le cadre légal a été appliqué (ancienneté, contrat en cours…), la démarche de participation a été lancée auprès de tous·tes, peu importe la relation entretenue avec la coopérative (membre en CDI , ancienneté ou le nombre de contrats).

Un dialogue social coopératif en construction

L'objectif derrière le souhait de voir chaque travailleur·euse s'impliquer dans le dialogue social, c'est de faire émerger un nouvel espace de dialogue. Il s'agit de centrer les échanges sur le travail, les conditions de travail, de mise au travail et les conditions salariales. Si en Belgique, aucun·e sociétaire n'a été élu·e, il a été décidé de créer un espace de représentation plus large afin de faire avancer les conditions de travail de toutes et tous. L'objectif est de permettre à des personnes qui ne peuvent aujourd'hui (selon le cadre légal) voter ou se faire élire de participer aussi. Le prochain travail pour Smart Belgique sera de créer un cadre à cet espace. En France, le travail d'élargissement de la participation sera également mené.

Cette démarche d'inclure les travailleur·euses intermittent·es au dialogue social est véritablement en construction au sein de Smart et va se poursuivre sur le long terme afin de répondre aux objectifs de la coopérative.

À lire
Dialogue social : quelle place pour les travailleurs·ses intermittent·es de Smart ?

* En France, l'élection a mené à l'élection de plusieurs membres au sein du CSE. Une première pour Smart !

Focus

—L'entreprise partagée, comme projet de transformation sociale

Smart mène en collaboration avec un large écosystème de partenaires, des actions de plaidoyer en Belgique, en France et au niveau international. Objectifs : promouvoir le modèle d'entreprise partagée de Smart et répondre aux réalités de travail et aux besoins de ses membres.

Une mobilisation pour faire face au Covid

Par ses actions de plaidoyer, Smart souhaite faire connaitre le modèle d'entreprise partagée et apporter une expertise sur le monde du travail. De plus, elle souhaite susciter des changements, notamment politiques et règlementaires, pour répondre aux besoins et réalités de travail de ses membres. Suite à la crise du Covid, les actions de plaidoyer ont pris une ampleur considérable. Tout d'abord, Smart a veillé à ce que les mesures de soutien publiques soient adaptées aux réalités de travail des membres. Ensuite, la coopérative s'est attelée à positionner son modèle d'entreprise partagée comme une réponse innovante aux problématiques du monde du travail. Différentes actions ont été entreprises afin de sensibiliser largement les responsables politiques. Ces actions ont bénéficié d'une forte visibilité médiatique.

En Belgique

Smart a établi de nombreux contacts aux niveaux fédéral et régional. Certains d'entre eux ont permis d'obtenir des avancées concrètes. Relevons en particulier les adaptations du dispositif de chômage, apportant une meilleure prise en compte des contrats de courte durée. Notons également le soutien financier octroyé par la Région de Bruxelles-Capitale (Finance&Invest Brussels) et la Secrétaire d'État, Madame Barbara Trachte, qui alloue des prêts à taux zéro dans le cadre de la relance des activités des membres.

En France

Les actions menées ont principalement été mobilisées par l'affaire Pôle Emploi. Soulignons aussi la réaction au rapport Frouin sur les travailleurs de plateforme dont l'expérience de Smart lui permet de se prononcer en connaissance de cause.

Au niveau international

Smart a eu des échanges avec différentes directions générales de la Commission européenne, notamment le commissaire à l'emploi, Nicolas Schmit. Smart a par ailleurs coordonné un groupe de travail du réseau CECOP qui a abouti à la rédaction d'un « policy paper » portant sur les besoins des travailleur·euses atypiques. Smart a également participé à une table ronde sur les plateformes coopératives organisée dans le cadre du centenaire de la branche coopérative de l'Organisation Internationale du Travail.

Bilan

Il reste encore du chemin à parcourir. Smart accueille positivement les initiatives et les mesures mises en place, mais continue à agir dans l'attente d'autres décisions positives pour l'ensemble de ses membres.

À lire

—Le plaidoyer de Smart : récit de la manière dont nous tentons de nous immiscer rue de la Loi, hôtel Matignon et au Berlaymont

—Promouvoir n'est pas instrumentaliser

—La réponse à la crise doit dépasser les frontières, découvrez le récent policy paper du réseau CECOP

—Communication : un blog et une websérie

En ces temps de crise, Smart a voulu rester au plus proche de ses membres, maintenir le lien et continuer à penser ensemble à l'avenir ! 2020 a vu émerger deux nouveaux outils : le blog Kronik pour rassembler et partager avec la communauté, et une websérie, qui soutient le projet de transformation sociale de Smart.

Websérie : Covid et monde du travail, quelles idées pour se réinventer ?

Mai 2020. Alors que la crise sanitaire s'est violemment abattue sur la planète depuis quelques mois, de nombreuses personnes au sein de la société civile et du monde politique se mettent déjà à penser au monde d'après.

Fidèle à son cœur de métier, Smart s'intéresse au travail sous toutes ses facettes. Pour ce faire, la coopérative est allée à la rencontre de celles et ceux qui font les politiques, qui participent à notre économie et à notre organisation sociale ou qui explorent les domaines de la recherche académique.

De ces rencontres sont nés vingt épisodes vidéo, autant de contenus qui nous invitent à réfléchir ensemble à un monde nouveau, plus inclusif et plus juste.

Le blog Kronik, un fil pour nous relier

Il est des choses que l'urgence précipite parfois dans le bon sens, c'est le cas du blog Kronik. Né de la nécessité de nous relier durant le premier confinement et de pouvoir communiquer rapidement sur les actions mises en œuvre dans le cadre du plan Corona, le blog Kronik s'est rapidement imposé comme la plateforme d'hébergement et de référence des informations aux membres. On y trouve des infos pour gérer son activité au sein de Smart, les outils, les services, ainsi que les dernières actualités de la coopérative et sa communauté. Durant la période la plus aigüe de la crise, une dizaine d'articles étaient publiés sur Kronik chaque semaine selon les actualités et besoins de communication. Depuis, ce rythme se situe entre deux et quatre articles chaque semaine. Entre sa date de mise en ligne au mois de mars et fin décembre, Kronik a vu passer 35 294 lecteur·trices, lors de 57 365 visites (119 646 pages lues).

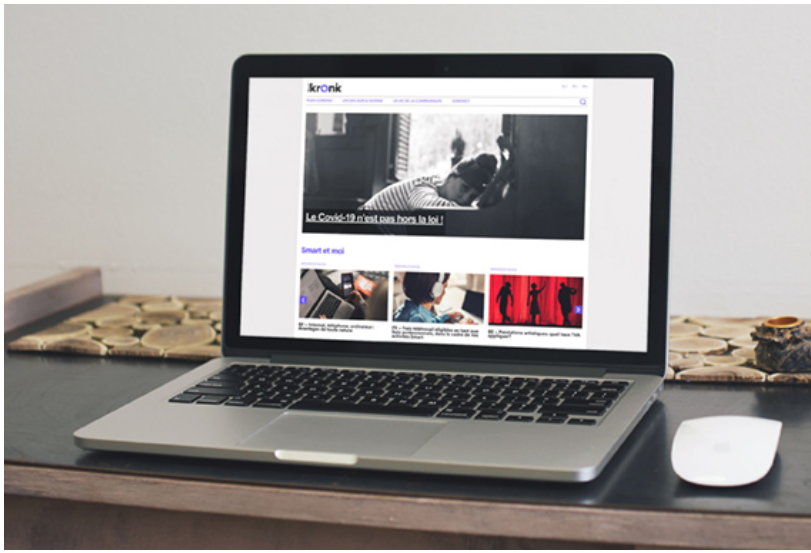

CHIFFRES CLÉS

À regarder **Websérie Smart Talks**

20 épisodes, 20 interviews de personnalités politiques, économiques, syndicales, académiques, belges, françaises et internationales

Près de **62 000** vues cumulées de la websérie (tous réseaux)

À découvrir **Blog Kronik**

193 articles (toutes langues confondues)

35294 lectrices et lecteurs

Développement international

—Situation au 31 décembre 2020
* Bureau mis en suspens

—Smart en Europe

Aujourd'hui, Smart est présente dans huit pays : La Belgique (berceau du projet en 1998), la France, mais aussi l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède et les Pays-Bas. Elle accompagne également des pays d'horizons plus lointains dans la mise en place de structures similaires d'accompagnement de porteur·euses de projets.

Développer…

Smart accompagne le développement d'initiatives qui s'inspirent de son modèle dans plusieurs pays à travers le monde. Elle facilite les études préalables et les recherches de financement. Ainsi, des liens se tissent avec l'Australie, le Canada, les États-Unis, le Maroc, la Finlande, l'Angleterre, le Chili et la Corée du Sud.

…et consolider les liens

Smart a développé un partenariat avec six pays européens (l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche et la Suède) dans lesquels elle a contribué à mettre en place des structures qui permettent aux travailleur·euses autonomes de développer leur activité dans un cadre sécurisé.

Implantées dans le secteur créatif, ces structures cherchent aujourd'hui à diversifier leurs publics. L'enjeu est à présent de trouver un modèle économique viable qui tient compte de la dimension sociale du projet.

En 2020, deux événements sont à retenir : d'une part, l'intensification du niveau d'information et d'implication de la gouvernance de Smart Belgique dans les sujets qui concernent le développement international. D'autre part, il a été décidé de geler les investissements et le développement en Hongrie. En effet, six ans après son lancement, Smart n'a pas trouvé son public à Budapest.

À lire
Le développement international de Smart : pourquoi et comment ?

CHIFFRE CLÉ

1 325 000 €

Investissement (prise de capital) réalisé en 2020 par Smart pour soutenir le développement international

Face au Covid

En 2020, le paysage européen de Smart a été marqué par le dynamisme. Dès le début de la pandémie, différents dispositifs d'aides publiques et de soutien ont été lancés. Partout, on fait le même constat : les mesures gouvernementales sont saisies, les activités sont sécurisées, les membres sont accompagné·es, et les organisations protégées… La solidarité est à l'œuvre.

En Italie d'abord : tout est mis en place pour garantir une information claire pour contrer le flou de la communication gouvernementale. En Autriche, Smart s'entretient étroitement avec ses membres pour sécuriser les conditions de chacun et chacune. En Suède, Smart entame une réflexion globale sur son offre et ses services pour faire face à la crise.

L'année 2020, c'est aussi celle du chômage temporaire pour les salarié·es des équipes, des pertes économiques lourdes tant pour les travailleur·euses que pour les structures ; c'est également l'obligation de s'adapter d'une semaine à l'autre au gré des mesures sanitaires, mais aussi au monde qui suivra cette crise. Alors, au milieu de l'action et parfois de l'attente, on prend collectivement le temps de la réflexion : que sera Smart demain dans mon pays ? Que sera Smart en Europe et dans le monde, dans les années à venir ?

	DEUTSCHLAND [ALLEMAGNE]	ESPAÑA [ESPAGNE]	ITALIA [ITALIE]	NEDERLAND [PAYS-BAS]	ÖSTERREICH [AUTRICHE]	SVERIGE [SUÈDE]
Dénomination	SmartDe	SmartIb Cooperativa de Gestión de Proyectos Artísticos y Culturales	SmartIt Società Mutualistica per Artisti	Stichting SmartNL	SmartAt	SmartSe AB
Forme juridique	Coopérative	Cooperativa de Impulso Empresarial	Cooperativa Impresa Sociale	Fondation	Coopérative	Compagnie à responsabilité limitée
Création	2013	2013	2013	2013	2013	2012
Début de fonctionnement	décembre 2015	mai 2013	janvier 2014	novembre 2013	janvier 2014	novembre 2012
SERVICES						
PRISE EN CHARGE COMPLÈTE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET FINANCIÈRE DE L'ACTIVITÉ ET DES PROJETS						
Personnes physiques	×	×	×	×	×	×
Personnes morales	×			×	×	×
Fonds de garantie en cas d'impayés	×	×	×	×	×	×
Délais de règlement des rémunérations	7 jours fin de prestation	10 du mois suivant la prestation	10 du mois suivant la prestation	Fin du mois	10 du mois suivant la prestation	7 jours fin de prestation
Assistance juridique	×	×	×	×	×	×
Helpdesk mobilité internationale : «Touring artists»	×				×	
Smart mobile desk*	Berlin		Milan, Rome	Rotterdam		
Prélèvement Smart (sur montants HTVA)	7,0 %	7,5 %	8,5 %	6,5 %	7,5 %	6,5 % à 10 %
Nombre de bureaux	2+1espace de travail partagé	3	2	1	1	1
Chiffre d'affaires en 000 €	2 507	2 501	2 896	62	1 271	1 449
Utilisateur·trices des services dans l'année	170	917	868	15	316	525
Part sociale membre (personne physique)	50 € à l'adhésion	150 € à libérer endéans 3 ans	50 € à l'adhésion	Non applicable	50 € à l'adhésion	Non applicable

*Smart Italie, Smart Allemagne et Smart Belgique ont commencé à travailler sur le projet «Share the desk». Dans presque toutes les villes d'Europe où Smart est implantée, les membres peuvent utiliser des espaces de coworking, des salles de réunion, des salles de répétition ou des espaces multifonctionnels. L'idée est de recenser tous ces espaces et de les répertorier dans une seule base de données facile à consulter et à partager avec tous les membres européens. Cela permettra aux membres de se déplacer sur le continent en sachant qu'ils pourront toujours disposer d'un endroit où poursuivre leur travail professionnel et bénéficier du même soutien même pendant les périodes de travail à l'étranger.

—Deutschland [Allemagne]

— **Falk Hermenau**, technicien et gestionnaire d'événements

«Si Smart n'existait pas, nous en aurions eu besoin au plus tard maintenant… Notre environnement de travail évolue de plus en plus vite et il est important de bénéficier d'une sécurité sociale et d'une protection juridique efficace.»

Depuis quand êtes-vous membre de Smart ?

Je m'appelle Falk, je vis à Berlin où Smart a démarré ses activités en décembre 2015. Je suis membre depuis 2018.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis technicien et gestionnaire d'événements. Je revêts plusieurs habits : je porte le costume lorsque je travaille dans un hôtel. Ou plutôt : il m'arrivait de travailler dans des hôtels pour des conférences. Aujourd'hui, tout est en virtuel. D'autres jours, je suis en jeans et je travaille pour des ONG comme Campact, Greenpeace, Friends of the Earth, Fridays for Future… J'aide ces structures à faire passer leur message politique.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne ?

Le jour où j'ai entendu parler de Smart, j'ai choisi d'en devenir membre. Avant, lorsque je travaillais, je n'avais qu'un employeur à temps partiel : c'était difficile de prester pour d'autres client·es. Maintenant, je peux choisir et je suis plus flexible : c'est un gros avantage pour moi. De plus, en tant que résident allemand, je participe aux systèmes de santé et de sécurité sociale publics. Enfin, confier la gestion des factures au système de comptabilité Smart m'offre une tranquillité d'esprit : je ne dois plus me préoccuper que mes factures soient payées alors que je travaille pour différentes organisations et entreprises.

Que vous a apporté cette année particulière d'un point de vue personnel et professionnel ?

L'année 2020 s'annonçait prometteuse, mais avec la crise, j'ai cru que plus rien ne se passerait. J'étais un peu déprimé : la vie sociale et culturelle était comme morte. Beaucoup de mes amis du secteur événementiel ont été touchés, beaucoup se battent encore pour réclamer au gouvernement l'argent promis. J'ai eu beaucoup de chance : Smart m'a aidé à obtenir une aide financière mise en place par le gouvernement allemand. Je suis très reconnaissant et je tiens à remercier l'équipe Smart à Berlin pour son travail. J'ai utilisé les moments d'inoccupation professionnelle pour me former et m'impliquer dans des événements en direct. Mais surtout, j'ai réalisé à quel point il est important de faire partie d'une communauté, de la coopérative pour se soutenir mutuellement.

Un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative ?

Si Smart n'existait pas, nous en aurions eu besoin au plus tard maintenant… Notre environnement de travail évolue de plus en plus vite et il est important de bénéficier d'une sécurité sociale et d'une protection juridique efficace.

J'ai quelques souhaits et espoirs pour l'avenir ! Je souhaite à toutes les équipes Smart, en Autriche, en Belgique, en Allemagne, en France, aux Pays-Bas, en Italie, en Suède et en Espagne, une année 2021 couronnée de succès, que vous puissiez joindre vos forces pour travailler ensemble et que nous puissions utiliser tout le potentiel et la puissance de la coopérative.

—España [Espagne]

— **Vanessa Collado**,
chargée de la prévention des risques au travail

«Faire partie du projet Smart signifie tout d'abord être dans une organisation différente à laquelle tu participes et tu n'es pas juste «un·e de plus».

Pouvez-vous vous présenter?
Je suis technicienne de prévention des risques au travail au sein de Smart Ibérica. Cela fait plus de 15 ans que je travaille dans ce domaine, comme consultante.

Quelle est la spécificité de la prévention dans le secteur culturel?
Le secteur de la création culturelle n'a pas l'habitude de se conformer à certaines exigences formelles, prévues par la législation. L'intermittence implique également la mise en œuvre de mesures préventives auxquelles nous ne sommes pas habitué·es. Pourtant, c'est un droit.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous de faire partie de Smart et qu'est-ce qui vous plaît le plus?
Faire partie du projet Smart signifie tout d'abord être dans une organisation différente à laquelle tu participes et tu n'es pas juste «un de plus». Ensuite, il y a place pour des projets qui n'ont pas toujours accès à une protection adéquate. On leur offre un espace où leur activité professionnelle est reconnue: Smart accueille toute une partie de la culture et de la création qui est souvent oubliée.

Quels sont, selon vous, les aspects les plus difficiles et les plus gratifiants du métier de technicien en prévention des risques chez Smart?
Le secteur dans lequel nous travaillons est peu habitué aux exigences formelles qu'impliquent des relations de travail: il est parfois difficile de faire comprendre qu'il y a des procédures à suivre pour se conformer à la loi. Ça aide d'expliquer que c'est vraiment pour assurer la sécurité des membres. Le plus gratifiant pour moi, c'est que les membres soient protégé·es, sentent que nous veillons à leur sécurité, qu'elles·ils ont des droits qui leur sont souvent inconnus. C'est fondamental.

Pourquoi pensez-vous que Smart est pertinent pour les entrepreneur·es?
Smart Ibérica est un projet innovant: avec sept ans d'expérience, nous avons parcouru un sacré chemin: même si comparé à d'autres modèles, c'est un parcours court, un travail très important a déjà été réalisé. Plus que jamais, en ces temps de pandémie, il faut pouvoir se réinventer, opter pour une autre façon de gérer son activité, disposer d'un filet de sécurité. Smart me semble être une alternative idéale.

Merci de me faire confiance, non seulement à moi, mais aussi un peu au service de prévention, car il apporte une véritable valeur ajoutée. Je pense qu'opter pour la prévention et la sécurité des autres, c'est donner de la valeur aux gens.

Le prochain défi est de créer une culture de la prévention dans le secteur créatif et culturel: c'est l'un des secteurs qui souffre le plus du fait que nous ne sommes pas conscient·es des risques professionnels que nous courons, car c'est un secteur qui travaille beaucoup par vocation et par passion.

—Italia [Italie]

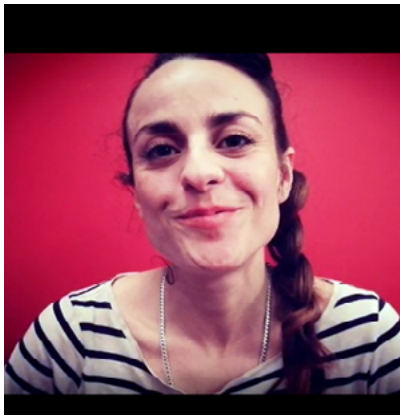

— **Claudia Russo**,
actrice, professeure et metteuse en scène

«Savoir que tous ces bureaux dans différents pays européens travaillent ensemble sur le même projet, c'est fantastique!»

Depuis quand êtes-vous membre de Smart?

Je suis membre de Smart en Belgique depuis 2015. Je déclare tout mon travail artistique via la coopérative. Depuis peu, je suis également membre de Smart en Italie.

Que faites-vous dans la vie?

Je travaille dans le domaine du théâtre, en tant qu'actrice, professeure et metteuse en scène. Je vis en Belgique et c'est principalement là que je travaille, mais depuis quelque temps, j'ai aussi beaucoup de contrats en Italie.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne?

Smart m'a sauvée parce qu'elle m'a permis de ne pas avoir à me soucier de tous les tracas bureaucratiques. Elle m'a aussi permis d'avoir une relation simplifiée avec mon employeur… C'est un système très «Smart» qui offre aussi la sécurité d'être payée à temps.

Que vous a apporté cette année en particulier d'un point de vue personnel et professionnel?

Cette année m'a apporté des cheveux gris, de la créativité qui est née de beaucoup de frustration, et pour être honnête, un peu l'envie de changer de métier… Parce que c'est un métier complexe, mais beau.

Je dois dire qu'en Belgique, Smart a donné un coup de main aux travailleurs du spectacle, surtout à ceux qui n'ont pas le statut d'artiste, moi par exemple. Elle a apporté une aide financière et un soutien pour demander le «chômage Covid», ce qui est remarquable, car en Belgique, il n'y a pas eu beaucoup de compensations pour les artistes.

Y a-t-il un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative?

La coopération entre les différentes communautés et membres de Smart est essentielle, parce que plus l'échelle du projet est grande, plus l'impact au niveau européen pour la protection des travailleur·euses est important. L'existence de Smart dans plusieurs pays est un avantage pour les personnes qui veulent travailler à l'étranger. J'ai été étonnée de découvrir que Smart existait en Italie, cela m'a évité toute une série de questions administratives, auxquelles je ne comprends absolument rien et au sujet desquelles il est difficile de trouver des informations. Smart Italie aide, conseille et établit des ponts avec les bureaux en Belgique.

Savoir que tous ces bureaux dans différents pays européens travaillent ensemble sur le même projet, c'est fantastique!

—Nederland [Pays-Bas]

— Christiaan Weiler, concepteur, chercheur, enseignant et conservateur de services et aménagements d'espaces

« J'ai été un fervent partisan et un adepte tardif du principe coopératif. Je vois la nécessité d'une réforme économique pour une société durable. J'espère que nous pourrons adopter de nouveaux principes économiques, vivre en suffisance et subvenir aux besoins de nos enfants de manière responsable. »

Depuis quand êtes-vous membre de Smart ?

Mai 2020.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis un ancien architecte, aujourd'hui concepteur, chercheur, enseignant et conservateur de services et aménagements d'espaces.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne ?

Smart a permis la transition vers mon contrat actuel tout en maintenant des activités indépendantes. Smart est le backoffice de mon administration financière, et fournit des services supplémentaires tels que des calculs de paiements, des conseils juridiques et un contact facile avec les conseiller·es.

Que vous a apporté cette année en particulier d'un point de vue personnel et professionnel ?

Je dirais plutôt que cela ne m'a pas apporté ce dont j'ai besoin, à savoir un travail suffisant pour éviter les soucis, malgré un environnement de travail très satisfaisant en France et aux Pays-Bas.

Y a-t-il un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative ?

J'ai été un fervent partisan et un adepte tardif du principe coopératif. Je vois la nécessité d'une réforme économique pour une société durable. J'espère que nous pourrons adopter de nouveaux principes économiques, vivre en suffisance et subvenir aux besoins de nos enfants de manière responsable. Comment exactement ? J'espère que nous pourrons le découvrir.

— Eric Vander Borght, cinéaste et photographe

« SmartNL est particulièrement appréciée pour la qualité de son service, qui allège la charge administrative. J'aime aussi le fait d'avoir la possibilité d'entrer en contact avec un conseiller lorsque c'est nécessaire. »

Depuis quand êtes-vous membre de Smart ?

J'ai rejoint Smart mi-2019.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis cinéaste et photographe. Je réalise des films, c'est-à-dire des documentaires ou d'autres travaux sous contrat (corporate, clips vidéos, web-vidéos). J'aide occasionnellement d'autres réalisateurs à réaliser leur film, à travers du coaching, du conseil créatif et de la co-réalisation. En tant que photographe, je suis principalement occupé par un projet personnel intitulé Bruxellisation. Je m'engage également dans la photographie de portrait, ainsi que dans d'autres travaux de commande.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne ?

SmartNL est particulièrement appréciée pour la qualité de son service, qui enlève la charge administrative. J'aime aussi le fait d'avoir la possibilité d'entrer en contact avec un conseiller lorsque c'est nécessaire, pour vérifier les calculs de paiements et pour d'autres conseils.

Que vous a apporté cette année en particulier d'un point de vue personnel et professionnel ?

En raison des confinements, 2020 a été une année introspective pour beaucoup, qui m'a semblé précieuse au regard de mon travail photographique et de la réflexion que j'ai pu développer sur mon parcours professionnel et ce sur quoi je dois me concentrer par la suite.

Y a-t-il un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative ?

Vivre et travailler aux Pays-Bas est une expérience agréable que je recommanderais à tout le monde. Et l'assistance personnelle de SmartNL et Kai Kai Slemmer, mon conseiller, la rend encore plus agréable.

—Österreich [Autriche]

— **Ivan Turkalj**, violoncelliste

«Smart me donne le sentiment d'avoir une équipe compétente à mes côtés qui est toujours là pour moi, si j'ai des questions ou d'autres problèmes.»

Depuis quand êtes-vous membre de Smart ?

Smart Autriche a commencé en 2015 et je suis employé de façon permanente dans la coopérative depuis 2016.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis principalement musicien mais je travaille également dans des technologies musicales innovantes. J'ai commencé à me présenter en tant que : « Innovateur de la musique classique et de l'industrie de la musique ». Mes principaux instruments sont mon violoncelle et mon ordinateur portable.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne ?

Smart me donne le sentiment d'avoir une équipe compétente à mes côtés qui est toujours là pour moi, si j'ai des questions ou d'autres problèmes. Je travaille sur la scène internationale et je n'ai pas à me soucier ni à penser aux taxes (nationales et internationales).

Qu'est-ce que cette année particulière vous a apporté d'un point de vue personnel et professionnel ?

Ce que je soupçonne depuis longtemps dans mon travail de musicien : jouer du violoncelle ne suffit pas, même si j'avais assez de revenus pour survivre. Pour être complètement insensible aux fluctuations financières et professionnelles, j'avais besoin d'une deuxième source de revenus, c'est pourquoi j'ai travaillé ces trois dernières années en tant que responsable du développement commercial pour Music Traveller et comme consultant stratégique pour Klassikal et Muvac.

Y a-t-il un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative ?

Smart est pour moi la meilleure alternative pour les travailleur·euses autonomes en Autriche et j'espère que nous pourrons étendre le concept de coopérative à encore plus de pays. J'espère, en particulier dans la situation actuelle, que nos coopératives internationales se développeront et travailleront plus étroitement ensemble, en devenant une voix plus forte au sein de l'Union européenne.

—Sverige [Suède]

© Photo : Sofia Gustavsson

— **Ellinor Ljungkvist**, chorégraphe, danseuse et professeure de danse

«En tant que membre de la communauté Smart, j'ai la chance de réfléchir à de nouvelles idées qui peuvent rassembler les membres»

Depuis quand êtes-vous membre de Smart ?

Je fais partie de Smart depuis 2016. Mon premier projet était une pièce : «C'est normal d'être lent», qui portait sur la narration et la performance de plusieurs femmes. La pièce a été présentée à ÖBKHL – Örebro konsthall en Suède.

Que faites-vous dans la vie ?

Je suis basée à Stockholm en Suède et je travaille à la fois à Stockholm et à Örebro. Je suis chorégraphe indépendante, danseuse et professeure de danse. Je dirige ma propre organisation appelée Gala Dance Bergslagen dans laquelle je produis des pièces de danse, des spectacles, des ateliers et des conférences. Mon organisation a une dimension régionale et je destine mes créations de danse moderne à un public large.

Qu'est-ce que Smart a changé dans votre vie quotidienne ?

Au début, j'ai obtenu de l'aide pour les tâches de facturation et de budgétisation. J'ai appris à tenir mes comptes et d'autres tâches administratives. Plus tard, j'ai participé en tant que membre du conseil d'administration de la nouvelle coopérative indépendante. En tant que membre de la communauté Smart, j'ai la chance de réfléchir à de nouvelles idées qui peuvent rassembler les membres.

Qu'est-ce que cette année particulière vous a apporté d'un point de vue personnel et professionnel ?

J'ai appris davantage sur la politique culturelle, le travail de production de pièces de danse et la négociation concernant mon domaine et nos enjeux de travail. Sur le plan artistique, j'ai développé des pièces de danse sur l'histoire de la danse et d'autres pièces basées sur des livres pour enfants. J'ai également développé des recherches et un atelier sur la méditation et l'improvisation de la danse. J'ai l'impression d'avoir appris à être plus responsable pour mener à bien les projets et comprendre comment les parties artistique et organisationnelle se rejoignent.

Y a-t-il un message particulier que vous aimeriez transmettre aux autres membres de la coopérative ?

Croire au travail collectif et collaboratif autant qu'en sa propre idée artistique, pratiquer l'égalité des genres dans la réalité, être conscient·e des effets de la création et de la performance artistiques, écouter sa propre passion dans l'art et appréhender l'organisation comme une pratique artistique.

Résultats financiers

—Compte de résultats Smart France

Compte de résultats Smart Exprimés en €	**2019**	**%**	**2020**	**%**	**Évolution**	**%**
Chiffre d'affaires des sociétaires	**26 458 000**	**97,7%**	**16 454 000**	**96,0%**	**-10 004 000**	**-37,8%**
Budget Projets	14 249 000	52,6%	11 504 000	67,1%	-2 745 000	-19%
Budget Contrats	9 768 000	36,1%	3 413 000	19,9%	-6 355 000	-65%
Contribution coopérative	2 441 000	9,0%	1 537 000	9,0%	-904 000	-37%
Autres Chiffres d'affaires Sociétaires	0	0,0%	0	0,0%	0	0%
Ventes et prestations de services	**51 000**	**0,2%**	**15 000**	**0,1%**	**-36 000**	**-71%**
Ventes et prestations de services internes	51 000	0,2%	15 000	0,1%	-36 000	-71%
Produits issus de loyers	0	0,0%	0	0,0%	0	0%
Produits de la mutualisation	0	0,0%	0	0,0%	0	0%
Subsides et subventions	**581 000**	**2,1%**	**673 000**	**3,9%**	**92 000**	**16%**
Total des produits	**27 090 000**	**100,0%**	**17 142 000**	**100,0%**	**-9 948 000**	**-36,7%**
Coûts relatifs à l'activité des sociétaires	**-24 017 000**	**88,7%**	**-14 482 000**	**84,5%**	**9 535 000**	**39,7%**
Rémunérations, charges sociales et pensions	-19 345 000	-73,1%	-11 991 000	-72,9%	7 354 000	38%
Défraiments - Membres	-3 349 000	-12,7%	-2 443 000	-14,8%	906 000	27%
Concessions de droits d'auteurs	-215 000	-0,8%	-239 000	-1,5%	-24 000	-11%
Produit acquis aux activités	-767 000	-2,9%	408 000	2,5%	1 175 000	153%
Achat de marchandises	-242 000	-0,9%	-178 000	-1,1%	64 000	26%
Autres coûts des ventes	-99 000	-0,4%	-39 000	-0,2%	60 000	61%
Marge brute	**3 073 000**	**11,3%**	**3 073 000**	**11,3%**	**-39 000**	**-1,3%**
Coûts mutualisés par l'entreprise partagée	**-4 125 000**	**15,2%**	**-4 297 000**	**25,1%**	**-172 000**	**-4,2%**
Services et biens divers	-1 223 000	0	-1 283 000	0	-60 000	-5%
Rémunérations, charges sociales et pensions	-2 682 000	0	-2 839 000	0	-157 000	-5,9%
Autres charges d'exploitation	-220 000	0	-175 000	0	45 000	20%
EBITDA - résultat brut d'exploitation	**-1 052 000**	**-3,9%**	**-1 637 000**	**-9,5%**	**-585 000**	**-55,6%**
Autres produits d'exploitation	0		0		0	0%
Charges exceptionnelles	-571 000		-1 065 000		-494 000	-87%
Amortissements	-63 000		-19 000		44 000	70%
Provisions	-508 000		-1 046 000		-538 000	-106%
EBIT - résultat d'exploitation	**-1 623 000**	**-6,0%**	**-2 702 000**	**-15,8%**	**-1 079 000**	**-66,5%**
Charges financières	-26 000		-37 000		-11 000	-42%
Résultat courant avant impôt	**-1 649 000**	**-6,1%**	**-2 739 000**	**-16,0%**	**-1 090 000**	**-66,1%**

—Les points clés du résultat 2020

Les produits sont en forte baisse

Le total des produits chute de 37%, le chiffre d'affaires réalisé par les sociétaires est en recul pour sa part de 38%. Au-delà de la crise Covid qui a grandement impacté le développement de nos entités, l'année 2020 aura vu la mise en veille de La Nouvelle Aventure et de l'outil de production audiovisuelle suite au litige avec Pôle Emploi.

Les subventions sont en hausse (+16%)

Les subventions obtenues par le groupe participent au financement du coût de l'accompagnement des sociétaires. Ces subventions en augmentation affichent un niveau plus important que les années précédentes, leur proportion dans l'ensemble des produits progresse donc, le niveau de dépendance du groupe à ces financements s'en trouve renforcé.

Toutefois, en 2020 comme en 2019, nous constatons des pertes (en grande partie provisionnées) sur des subventions obtenues sur les exercices précédents, en raison de problématiques récurrentes de justification des objectifs à atteindre. Un gros travail sur ce point est en cours de réalisation.

Réelle prudence des sociétaires dans la consommation de leur budget

Les sociétaires ont été extrêmement prudents quant à leur consommation de budget. En effet, le coût relatif à l'activité des sociétaires recule de manière plus rapide que la baisse du chiffre d'affaires (-39%) et notamment les salaires des sociétaires (-38%), accentué par un cagnottage sur l'année de 408K€ au niveau du « produit acquis » (budget non encore consommé sur l'année).

Les charges de la structure mutualisée augmentent significativement

Les frais généraux augmentent de 5% notamment en raison des honoraires des avocats en lien avec le litige Pôle Emploi.

Par ailleurs, en 2020, les frais de personnel ont continué d'augmenter (+157k€) en raison du renforcement de l'accompagnement amorcé en 2019 (effet à plein des recrutements de 2019) compensé en partie par les mesures de chômage partiel mises en place à partir d'avril 2020.

Enfin, la charge d'impôt liée à la contribution économique territoriale (impôt indexé sur la valeur ajoutée) ne recule que de 45k€ soit -20% en raison de notre modèle économique qui favorise fortement la valeur ajoutée.

Les dotations aux provisions pèsent sur le budget du groupe

Les amortissements des investissements pèsent très peu sur le modèle économique de Smart (19k€), les provisions pour dépréciation des créances client·es restent raisonnables. Ce sont les provisions actées sur les comptes des sociétaires et celles sur les subventions du passé qui pèsent sur le modèle économique.

Un résultat qui s'éloigne de l'équilibre

Le résultat de l'année 2020, très fortement déficitaire (16% du chiffre d'affaires), trouve son explication dans un certain nombre de phénomènes exceptionnels qui affecteront à long terme les objectifs de rentabilité futurs.

—Bilan consolidé Smart France

ACTIF Exprimés en K€	**2019**	**2020**	**Ecart**
1. ACTIFS IMMOBILISÉS	**397,00**	**393,00**	**-4,00**
02. II. Immobilisations incorporelles	**28,00**	**0,00**	**-28,00**
03. III. Immobilisations corporelles	**136,00**	**192,00**	**56,00**
04. IV. Immobilisations financières	**233,00**	**201,00**	**-32,00**
2. ACTIFS CIRCULANTS	**11 018 €**	**10 861 €**	**-157,00**
06. VI.Stock et Commandes en cours d'exécution	**16,00**	**28,00**	**12,00**
07. VII. Créances à un an au plus	**10 372,00**	**9 455,00**	**-917,00**
A. Créances commerciales	6 803,00	5 244,00	-1 559,00
B. Autres créances	3 569,00	4 211,00	642,00
C. Créances d'impôts			0,00
09. IX. Valeurs disponibles	**630,00**	**1 378,00**	**748,00**
ACTIF	**11 415,00**	**11 254,00**	**-161,00**

PASSIF Exprimés en K€	**2019**	**2020**	**Ecart**
3. CAPITAUX PROPRES	**-404,00**	**-2 975,00**	**-2 571,00**
01. (I) Capital	**8 320,00**	**8 494,00**	**174,00**
04. IV. Réserves	**-8 724,00**	**-11 469,00**	**-2 745,00**
05. V. Perte reportée	**0,00**	**0,00**	**0,00**
05. V. Bénéfice avant impôt (impôt à calculer)	**0,00**	**0,00**	**0,00**
5. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	**681,00**	**1 212,00**	**531,00**
4. DETTES	**11 138,00**	**13 017,00**	**1 879,00**
08. VIII Dettes à plus d'un an	**1 390,00**	**1 304,00**	**-86,00**
09. IX. Dettes à un an au plus	**9 748,00**	**11 713,00**	**1 965,00**
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42,00	414,00	372,00
C. Dettes commerciales	1 503,00	2 602,00	1 099,00
D. Acomptes reçus sur commandes	0,00	0,00	0,00
E. Dettes fiscales salariales et sociales	7 739,00	8 379,00	640,00
F. Autres dettes	464,00	318,00	-146,00
G. Dettes d'impôts (provisoire en attente calcul impôts)	0,00	0,00	0,00
PASSIF	**11 415,00**	**11 254,00**	**-161,00**

—Les points clés du bilan 2020

À l'actif du bilan

On constate un léger recul de l'actif immobilisé

Ce qui résulte d'un léger investissement sur les immobilisations corporelles compensé par une baisse des immobilisations corporelles et des immobilisations financières.

Les créances à un an au plus diminuent

En raison d'une forte baisse des créances client·es (en lien direct avec la baisse du chiffre d'affaires) et en partie compensée par une augmentation des autres créances (composées principalement par des subventions) dont le délai de recouvrement dépasse toujours les deux ans.

La trésorerie est en amélioration

À la clôture du bilan, la trésorerie consolidée affiche une amélioration de 748K€ en raison principalement d'une augmentation des dettes à court et long termes.

Au passif du bilan

Les fonds propres continuent de se dégrader

En raison du déficit important constaté sur l'année, les fonds propres plongent malgré le montant du capital social qui reste en forte progression malgré l'année complexe.

Le groupe présente un endettement en forte hausse

En raison de l'augmentation des financements bancaires (+400K€), des dettes fournisseurs (+1M€) et des dettes sociales et salariales (+640K€).

Évènements importants survenus depuis la clôture des comptes au 31/12/2020

L'exercice 2020 a été particulièrement bouleversé par la pandémie du Covid d'une part et d'autre part par la mise en veille de La Nouvelle Aventure suite à la radiation de notre compte employeur Pôle-Emploi spectacle (le spectacle représentait 40% de notre chiffre d'affaires). Le Groupe SmartFr comme de nombreux acteur·trices économiques en France n'a pas échappé à des impacts importants sur ses performances financières.

En effet, le Groupe a connu sur l'exercice 2020 un recul de son chiffre d'affaires de 38% (-10M€). Ce fort recul correspond principalement à des annulations de commandes, ce qui a un impact significatif sur l'activité des sociétaires, leurs rémunérations ou leurs possibilités d'engager des frais au profit de leur activité. Le recul du chiffre d'affaires a été amorti par une baisse équivalente des charges directes de nos membres (- 39%).

Afin de couvrir les charges fixes, le groupe a réalisé une série d'économies au niveau des charges mutualisées : chômage partiel, réduction de salaire des membres du comité de direction, plan de réduction des prestations externes. En parallèle et en vue de conserver une trésorerie positive, le Groupe Smart en France a négocié des plans de paiement notamment avec plusieurs de ses bailleurs et obtenu des financements bancaires à hauteur de 400K€. L'ensemble de ces mesures ont permis au groupe de conserver une trésorerie positive tout au long de l'exercice 2020 et de limiter les pertes comptables à fin 2020. En 2021, le groupe SmartFr continue à être impacté par la crise sanitaire et la lente reprise des activités artistiques. À fin mars néanmoins, le chiffre d'affaires est en ligne avec nos prévisions. Le Groupe SmartFr a décidé de prolonger la période de chômage partiel jusqu'à fin juin à hauteur de 15%. Un plan de réduction des charges de la structure et de redéploiement des activités est en cours. Un plan stratégique présenté en février 2021 prévoit un retour à l'équilibre à l'horizon 2023.

—Compte de résultats Smart Belgique

Compte de résultats Smart Exprimés en €	**2019**	**%**	**2020**	**%**	**Évolution**	**%**
Chiffre d'affaires des sociétaires	**162 299 888**	**92,0%**	**129 658 992**	**92,0%**	**-32 640 896**	**-20%**
Budget Projets	90 157 267		74 632 775		-15 524 492	-17%
Budget Contrats	61 132 113		46 432 139		-14 699 975	-24%
Prélèvements 6,5%	10 540 643		8 298 745		-2 241 898	-21%
Autres Chiffres d'affaires Sociétaires	469 864		295 333		-174 531	-37%
Ventes et prestations de services	**13 848 406**	**7,9%**	**11 076 314**	**7,9%**	**-2 772 092**	**-20%**
Ventes et prestations de services internes	799 339		1 426 169		626 831	78%
Produits issus de loyers	144 288		139 825		-4 463	-3%
Produits de la mutualisation	12 904 780		9 510 320		-3 394 460	-26%
Subsides et subventions	**12 904 780**	**7,3%**	**9 510 320**	**6,7%**	**-3 394 460**	**-26%**
Total des produits	**176 364 124**	**100,0%**	**140 951 457**	**100,0%**	**-35 412 667**	**-20,1%**
Coûts relatifs à l'activité des sociétaires	**-151 327 396**	**-85,8%**	**-121 579 872**	**-86,3%**	**29 747 524**	**-19,7%**
Rémunérations, charges sociales et pensions	-119 443 139		-94 052 625		25 390 514	-21%
Frais liés aux activités des sociétaires	-25 210 158		-18 974 485		6 235 673	-25%
Concessions de droits d'auteurs	-4 522 265		-4 402 131		120 134	-3%
Produit acquis aux activités	-1 673 579		-3 421 485		-1 747 906	104%
Achat de marchandises	-52 926		-16 675		36 252	-68%
Autres coûts des ventes	-425 329		-712 471		-287 143	68%
Marge brute	**25 036 728**	**14,2%**	**19 371 585**	**13,7%**	**-5 665 143**	**-22,6%**
Coûts mutualisés par l'entreprise partagée	**-18 474 470**	**10,5%**	**-20 075 999**	**14,2%**	**-1 601 528**	**9%**
Services et biens divers	**-5 740 537**		**-5 742 556**		**-2 019**	**0%**
Rémunérations, charges sociales et pensions	**-11 308 894**		**-12 026 198**		**-717 305**	**6%**
Autres charges d'exploitation	**-1 425 039**		**-2 307 244**		**-882 204**	**62%**
Total des coûts mutualisés par l'entreprise partagée	**-18 474 470**	**10,5%**	**-20 075 999**	**14,2%**	**-1 601 528**	**9%**
EBITDA - résultat brut d'exploitation	**6 562 258**	**3,7%**	**-704 414**	**-0,5%**	**-7 266 672**	**-111%**
Autres produits d'exploitation	**601 797**	**0**	**453 088**	**0**	**-148 709**	**-25%**
Produits exceptionnels	**137 224**	**0**	**106 162**	**0**	**-31 062**	**-23%**
Charges exceptionnelles	**-670 681**	**0**	**-736 117**	**0**	**-65 437**	**10%**
Interventions faillites	-110 574	0	-151 645	0	-41 072	37%
Charges exceptionnelles	-560 107	0	-584 472	0	-24 365	4%
Amortissements, Réduction de valeurs et Provisions	**-4 796 725**	**0**	**-3 430 319**	**0**	**1 366 406**	**-28%**
Amortissements	-2 752 116	0	-2 622 113	0	130 003	-5%
Réductions de valeur	-379 727	0	-2 355 026	0	-1 975 298	520%
Provisions	-1 664 883	0	1 546 819	0	3 211 702	-193%
Total Autres Charges d'exploitation	**-5 467 406**	**3,1%**	**-4 166 437**	**3,0%**	**1 300 969**	**-24%**
EBIT - résultat d'exploitation	**1 833 873**	**1,0%**	**-4 311 600**	**-3,1%**	**-6 145 474**	**-335%**
Charges financières	**-298 725**	**0**	**-156 562**	**0**	**142 163**	**-48%**
Produits financiers	**25 703**	**0**	**200 284**	**0**	**174 580**	**679%**
Résultat courant avant impôt	**1 560 852**	**0,9%**	**-4 267 879**	**-3,0%**	**-5 828 731**	**-373%**
Impôts & Réserves	**-644 348**	**0**	**-1 112 636**	**0**	**-468 288**	**73%**
Résultat net	**916 504**	**0,5%**	**-5 380 514**	**-3,8%**	**-6 297 019**	**-687%**

—Les points clés du résultat 2020

Chiffre d'affaires des sociétaires en forte chute -20%

Les produits du groupe Smart s'élèvent globalement à 141,3 millions d'euros en 2020. La crise sanitaire a eu un impact direct sur les activités de ses sociétaires. Les activités des utilisateur·trices de l'outil « Contrat » (-24% de chiffre d'affaires par rapport à 2019) ont été plus impactées que celles des utilisateur·trices de l'outil « Activité » (-17% par rapport à 2019).

Malgré la crise sanitaire, les sociétaires ont été rémunéré·es (charges sociales, assurances et autres charges liées à l'emploi dans le régime salarié comprises) l'équivalent de 95,7 millions d'euros. Les sociétaires ont montré une plus grande prudence tant en termes de rémunérations qu'en termes de dépenses générales de production qu'en 2019. En conséquence, 2020 enregistre un résultat positif (bénéficiaire) des activités de 3,4 millions d'euros. De nombreux mécanismes ont été mis en place afin de compenser et minimiser l'impact de cette crise sur les sociétaires (entre autres 600 000 euros d'aides sociales et chômage extra-légal, mis en place par Smart).

Une attention particulière aux frais de la structure afin de compenser la chute des contributions mutualisées liée à la baisse du chiffre d'affaires et des rémunérations des sociétaires

En 2020, les coûts de la structure Smart ont été globalement réduits de 2,5 millions d'euros par rapport à 2019. Les dépenses liées aux déplacements, voyages et catering ont pu être réduites de 300 000 euros. Le mécanisme de chômage temporaire des salarié·es de l'équipe mutualisée (1,8 million d'euros) ainsi que la réduction des frais généraux de 500 000 euros (honoraires, consultance, etc.) ont contribué à compenser la différence de marge brute. Ces efforts ont permis de compenser l'effet des investissements en ressources et personnel enclenchés courant 2019 (+ 1,1 million d'euros en 2020).

Le principe de prudence poursuivi en 2020

Le principe de prudence est essentiel dans la représentation des comptes. Il a été décidé de réévaluer en 2021 la valeur des participations détenues au sein des structures partenaires de Smart au niveau européen. Sur base des résultats financiers et des perspectives à moyen et long termes de ces partenaires, Smart a réduit la valeur dans ses comptes belges des participations en capital et/ou des créances avec quatre partenaires européens. Cette décision d'ajuster la valeur des actifs de manière réaliste et prudente se matérialise par une charge supplémentaire de 2 millions d'euros sur les comptes de Smart en 2020.

Le résultat d'exploitation corrigé (EBIT) enregistre une perte de 800 000 euros en 2020

Le résultat rapporté enregistre une perte de 4,3 millions d'euros. Si on exclut les éléments exceptionnels de 2019 et 2020 afin d'appréhender la « vraie performance » du groupe, on remarque que le résultat s'est dégradé de 4 millions d'euros durant 2020 : l'impact direct de la chute du chiffre d'affaires étant de 5,7 millions d'euros, la structure a pu partiellement « amortir » la chute liée au Covid via les mesures de réduction de coûts.

—Bilan consolidé Smart Belgique

ACTIF Exprimés en €	**2019**	**2020**	**Ecart 20/19**
1. ACTIFS IMMOBILISÉS	**33 166 936**	**30 648 161**	**-2 518 775**
02. II. Immobilisations incorporelles	**4 529 684**	**3 532 555**	**-997 130**
03. III. Immobilisations corporelles	**9 112 334**	**8 275 761**	**-836 573**
A. Terrains et constructions	2 375 795	2 241 886	-133 909
B. Installations, machines et outillage	1 690 533	1 254 546	-435 987
C. Mobilier et matériel roulant	133 431	131 094	-2 336
D. Location-financement et droits similaires	1 878	1 502	-376
E. Autres immobilisations corporelles	4 910 697	4 646 732	-263 965
04. IV. Immobilisations financières	**19 524 918**	**18 839 846**	**-685 072**
A. Entreprises liées	15 491 320	15 413 480	-77 840
B. Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	3 979 591	3 365 008	-614 583
C. Autres immobilisations financières	54 007	61 358	7 351
2. ACTIFS CIRCULANTS	**36 806 533**	**49 603 760**	**12 797 226**
05. V. Créances à plus d'un an	**72 164**	**74 599**	**2 435**
07. VII. Créances à un an au plus	**27 767 204**	**22 213 842**	**-5 553 362**
A. Créances commerciales	23 211 488	18 231 425	-4 980 063
B. Autres créances	4 555 716	3 982 417	-573 299
09. IX. Valeurs disponibles	**8 588 037**	**27 255 270**	**18 667 233**
10. X. Comptes de régularisation	**379 128**	**60 049**	**-319 079**
ACTIF	69 973 470	80 251 921	10 278 452

PASSIF	**2019**	**2020**	**Ecart 20/19**
3. CAPITAUX PROPRES	**18 402 891**	**13 508 773**	**-4 894 118**
01. Capital et apport hors K (rubriques 10 et 11)	**1 502 822**	**1 990 922**	**488 100**
04. IV. Réserves	**9 762 593**	**9 760 853**	**-1 740**
05. V. Bénéfice reporté passé	**7 137 476**	**7 137 511**	**35**
05. V. Bénéfice reporté de l'exercice		**-5 380 513**	**-5 380 513**
5. PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	**72 923**	**135 704**	**62 781**
4. DETTES	**51 497 656**	**66 607 445**	**15 109 789**
08. VIII Dettes à plus d'un an	**2 956 551**	**3 853 296**	**896 745**
09. IX. Dettes à un an au plus	**27 057 154**	**37 845 837**	**10 788 683**
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	2 927 496	7 135 383	4 207 887
C. Dettes commerciales	5 823 316	4 416 725	**-1 406 591**
D. Acomptes reçus sur commandes	2 027	2 027	**0**
E. Dettes fiscales salariales et sociales	14 156 408	22 108 651	**7 952 243**
F. Autres dettes	4 147 907	4 183 051	**35 144**
10. X. Comptes de régularisation	**21 483 950**	**24 908 311**	**3 424 361**
PASSIF	69 973 470	80 251 921	10 278 452

—Les points clés du bilan 2020

À l'actif du bilan

Les valeurs disponibles augmentent de 27,3 millions d'euros en 2020 (contre 8,6 millions d'euros en 2019). Le flux de trésorerie a augmenté de 18,7 millions d'euros en 2020.

Cette hausse s'explique par les plans de paiement obtenus dans le contexte du Covid (TVA, précompte, ONSS : +9,2 millions d'euros), une hausse de l'endettement à court et long termes (+5,1 millions d'euros), un remboursement partiel de St So Immo (+1,8 million d'euros) et une hausse des souscriptions en parts sociales (+ 500 000 euros). Par ailleurs, contrairement aux années précédentes, le cash d'exploitation, bien que moindre qu'en 2019, a été peu mobilisé dans des investissements corporels/incorporels ou des investissements auprès des partenaires étranger·es. Les mesures de chômage et le contrôle budgétaire ont également contribué à cet effet favorable.

On constate une diminution de 1 million d'euros des immobilisations incorporelles et une diminution de 800 000 euros des immobilisations corporelles.

L'activation en production immobilisée (700 000 euros) et en investissements corporels (800 000 euros) a été très limitée. Les amortissements 2020 (notamment des actifs investis les années précédentes) ont été plus importants (-3,3 millions d'euros) que les acquisitions (+1,5 million d'euros), soit une diminution totale de 1,8 million d'euros.

Les créances commerciales diminuent de 5 millions d'euros.

Moins d'encaissements sont attendus début 2021 par rapport à début 2020 en raison de la baisse du chiffre d'affaires de décembre 2020 par rapport à décembre 2019 (diminution du chiffre d'affaires HTVA des sociétaires de 4 millions d'euros sur cette période), soit une diminution totale de 4,8 millions d'euros TVAC.

Au passif du bilan

Smart poursuit le renforcement de son capital à hauteur de 500 000 euros.

Comme les années précédentes, c'est possible grâce à l'apport des parts sociales des sociétaires dans la coopérative.

Les dettes à long terme (LT) augmentent de 900 000 euros et à court terme (CT) de 4,2 millions d'euros.

LT : Remboursement normal (800 000 euros et nouveau prêt SRIB +1,7 millions d'euros).
CT : Principalement grâce à l'octroi de nouveaux crédits par Belfius.

Les «comptes de régularisation» poursuivent leur évolution,

et s'expliquent par le produit acquis pour lequel la méthode de comptabilisation reste inchangée par rapport au passé. Il est aussi à signaler que la hausse du produit acquis aux activités a également contribué à renforcer la position de trésorerie.

Évènements importants survenus depuis la clôture des comptes au 31/12/2020

L'exercice 2020 a été particulièrement bouleversé par la pandémie du Covid et le Groupe Smart en Belgique comme de nombreux acteur·trices économiques en Belgique n'a pas échappé à des impacts importants sur ses performances financières.

En effet, le Groupe Smart en Belgique a connu sur l'exercice 2020 un recul de son chiffre d'affaires de 26% (-42M€). Ce fort recul correspond principalement à des annulations de commandes, ce qui a un impact significatif sur l'activité des sociétaires, leurs rémunérations ou leurs possibilités d'engager des frais au profit de leur activité. Le recul du chiffre d'affaires a donc été en partie amorti par un coût des ventes (charges directes des sociétaires) en baisse d'environ 18%.

Afin de couvrir les charges fixes, le groupe a réalisé une série d'économies au niveau des charges mutualisées : chômage temporaire, réduction de salaire des membres du comité de direction, plan de réduction des prestations externes. En parallèle et en vue de conserver une trésorerie positive, le groupe Smart en Belgique a négocié des plans de paiement avec l'ONSS et le SPF Finances (TVA et précompte professionnel) mais également avec plusieurs de ses bailleurs. L'ensemble de ces mesures a permis au groupe de conserver une trésorerie confortable tout au long de l'exercice 2020 et de limiter les pertes comptables à fin 2020. Pour 2021, nous prévoyons un retour au niveau du chiffre d'affaires de 2019 pour le second semestre 2021 avec une croissance annuelle de celui-ci d'environ 10%.

Annexes

—Les entités en France

Entités portant l'activité des sociétaires

— La Nouvelle Aventure

La Nouvelle Aventure s'adresse aux artistes et technicien·nes évoluant dans le secteur du spectacle vivant. Les contrats sont courts et essentiellement encadrés par le régime de l'intermittence du spectacle (mise en sommeil).

— Smart Scic

— Alterna

Alterna s'adresse aux entrepreneur·es proposant des services à la personne, avec le cadre fiscal spécifique qui lui est propre.

— GrandsEnsemble

GrandsEnsemble est une coopérative d'activité et d'emploi (CAE) qui s'adresse aux prestataires de services, artisan·es, commerçant·es, traiteurs… Les projets sont pensés sur le long terme, par conséquent les contrats sont de type long (CAPE et CDI).

— Production de projets

Production de projets s'adresse à tout type de prestataires de services qui travaillent au projet, et dans le cadre du régime général en CDDu.

— Smart Audiovisuel

Smart Audiovisuel s'adresse aux employé·es intermittent·es, artistes et technicien·nes travaillant dans le secteur de l'audiovisuel.

— Gestion de contrat

Gestion de contrat s'adresse aux structures qui souhaitent mandater Smart pour assurer uniquement le volet social de leur activité : traitement, déclaration et paiement des salaires ainsi que des cotisations afférentes. Dans ce cas, la structure bénéficiaire de notre service garde sa responsabilité d'employeur.

— GrandsEnsemble Formation Professionnelle

GrandsEnsemble – Formation Professionnelle est agréée organisme de formation qui offre le cadre administratif légal pour la réalisation des prestations de Formation Professionnelle Continue. Cela permet aux personnes voulant se former de mobiliser le financement dédié, auquel ils et elles cotisent tout au long de leur parcours professionnel, dans le cadre de l'exécution des formations dispensées par les sociétaires Smart.

—Les entités en Belgique

Entités juridiques actives hébergeant les activités des utilisateur·trices

— Productions associées

Productions associées s'adresse aux sociétaires travaillant au projet, pour tout type d'activité, commerciale, artisanale, artistique ou non, et qui bénéficieront d'un contrat de travail usuel.

— Palais de l'intérim

Palais de l'interim permet à tout sociétaire de proposer une prestation de service, dans des secteurs d'activités très variés, dans le cadre d'un contrat d'intérim.

— Formateurs associés

Formateurs associés s'adresse aux formatrices et formateurs souhaitant proposer leurs prestations en respect des réglementations en vigueur dans ce domaine d'activité.

Smart

Rapport d'activité 2020

FRANCE BELGIQUE

Coenraetsstraat 72
1060 Brussel

Bazaar St-So
292 rue Camille Guérin
59800 Lille

www.smart.coop

Rapport d'activité Smart France et Belgique
GrandsEnsemble — Alterna

E.R./V.U.: Maxime Dechesne, Anne-Laure Desgris - Smart - Rue Coenraetsstraat 72 - 1060 Bruxelles—Brussel